

BULLETIN MUNICIPAL 2023

Maille



Maille Vendée



SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

- Édito du maire / Pages humour 3-5
- Communication 6-7
- Délibérations municipales 8-12
- Budget communal 12
- État civil 13
- Travaux 2022 14-15
- Les temps forts 16-18

VIE TOURISTIQUE

- Camping / embarcadère 19
- Location de meublés de tourisme 20-21

VIE SCOLAIRE

- École publique 22
- L'Association des Parents d'Elèves 23
- École privée 24
- OGEC 25
- APEL 26

LE CENTRE DE SECOURS MAILLÉ-MAILLEZAIS..... 27

VIE ASSOCIATIVE

- Amicale Laïque 28
- Cavalerie d'Agrippa..... 29

- Foyer rural..... 30
- Rugby 31
- Ensemble musical 32
- Les Voix du Marais 33
- La Maraichine 34
- La Société de chasse..... 35
- Les Amis du Moulin de la Pichonnière 36
- Les Mail'Tains..... 37
- Devise 38

VIE COMMUNALE

- Les habitants à l'honneur..... 39
- Histoire..... 40
- Du changement à Maillé..... 41

INFORMATIONS PRATIQUES

- Les pros 42-43
- Tarifs communaux 43
- Social/Famille 44-47
- Pensons à nos voisins !..... 47
- Pensons à la planète ! 49
- Nos papiers 50
- Les numéros utiles 51



Chers administrés,

Notre commune de Maillé n'échappe pas à la règle qui est en train de s'appliquer, comme toutes les communes de France : le ZAN (Zéro Artificialisation Nette d'ici 2050). Cette règle qui est en marche va permettre de réduire considérablement l'emprise foncière urbanisée prise sur le foncier agricole. Le revers de cette belle médaille sera l'asphyxie de nos petites communes en terme de développement puisque l'on aura le droit d'utiliser ce foncier agricole que d'un pourcentage réduit par rapport à ce que l'on a déjà fait. Les vertueux que nous avons été, seront pénalisés à la même échelle que les villes et les grandes métropoles.

Cette introduction parmi tant d'autres, telle que la désertification médicale et son manque de médecins, mais aussi la sécurité avec le manque de gendarmes et policiers, tant de sujets que je pourrais vous exposer, me permet de me situer dans un contexte de politique générale.

Être maire d'une commune, c'est être au cœur de discussions gouvernementales, entre députés et sénateurs. Malgré les vents contraires, les contraintes budgétaires ou administratives, les freins à l'intelligence et au progrès, je me bats au quotidien pour vous apporter un service public et une proximité.

Je suis cet agent de l'État singulier puisque fruit du suffrage universel, garant de nos valeurs héritées du siècle des Lumières, fier d'arborer cette écharpe tricolore. Notre France, garante de nos libertés individuelles et collectives, notre France protectrice et bienveillante, notre France pour laquelle se sont engagés et

parfois sont tombés nos anciens au champ d'honneur ou bien plus près de nous dans les campagnes récentes, notre France, je l'ai, tout comme vous, chevillée au corps.

Des monuments aux morts de nos villages, aux grands noms des boulevards et des places de nos villages, tout concourt à magnifier cette fierté, mais aussi cette chance d'être Français, dans un monde plus instable que jamais où la peur et le doute ont envahi les consciences.

Ce que nous défendons collectivement, au travers des compétences qui nous incombent, transcende les prises de position ou les postures partisans. À la tête de nos Collectivités de proximité, au contact de vous tous, notre cœur qui bat au rythme de notre Nation et qui doit continuer ainsi pour le bien de nos enfants est un bouclier contre les séparatismes et les communautarismes en constituant ainsi le ciment de la Nation.

Voici en quelques mots une feuille de route, telle que je la désire pour cette nouvelle année 2023 que je vous souhaite excellente.

Jean-Marie GELOT, Maire



PRÉSERVONS NOS SOLS!





ZAN: COMMENT FAIRE PLUS AVEC MOINS ?





ON VOUS INFORME...

La commission Communication travaille actuellement à la mise en place de nouveaux outils de communication : bulletin municipal revu, souscription à l'application IntraMuros, charte graphique, stratégie éditoriale...



1

RAPPEL ! LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE DE MAILLÉ : www.ville-maille.fr



Vous pouvez aussi scanner ce QR CODE via votre smartphone qui vous amènera directement à notre site internet !



2



IntraMuros

La Municipalité a souscrit à l'application INTRAMUROS pour vous permettre d'être informé et alerté directement sur votre SMARTPHONE, en accédant au journal de la commune.

En téléchargeant "INTRAMUROS", vous pouvez utiliser les services et informations mis à votre disposition : l'annuaire, le signalement d'un problème, les sondages, les associations, les écoles, les entreprises et les commerces, les événements et points d'intérêt touristiques du territoire.

Membres d'associations, commerçants, chefs d'entreprise, VOUS AUSSI, vous pouvez alimenter INTRAMUROS en devenant CONTRIBUTEUR et en ajoutant vos propres informations ! Demandez votre accès à la mairie.



**C'EST
GRATUIT
ET SANS
PUBLICITE**





3

facebook

BIENVENUE SUR LA PAGE OFFICIELLE DE LA MAIRIE DE MAILLÉ

Cette page Facebook a pour but de vous informer de L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE ainsi que des INFORMATIONS PRATIQUES

Site FACEBOOK www.facebook.com/mairiedemaille85



Vous pouvez aussi scanner ce QR CODE via votre smartphone qui vous amènera directement à notre page Facebook !



4

QUI EST "MISS COM" ?

UNE PETITE NOUVELLE VIENT DE FAIRE SON APPARITION !

IL S'AGIT DE MISS COM : elle nous accompagne dans la diffusion d'informations !

Vous l'apercevrez désormais dans certaines de nos publications afin d'illustrer des événements.

Mascotte de notre équipe de travail Commission Communication, elle nous accompagnera à travers nos mises en situation et nous fera vivre les moments forts avec vous.

N'hésitez pas à interagir avec elle lorsqu'elle vous sollicite : LIKEZ, COMMENTEZ, PARTAGEZ... Faites connaître MAILLÉ ! Nous comptons sur votre participation...





LES DÉLIBÉRATIONS 2022

SÉANCE DU 3 FÉVRIER 2022

CESSION D'UNE PARCELLE À LA GRANDE BERNEGOUÉ

Lors de la délibération du 17 juin 2021, le conseil municipal prononçait le déclassement d'une bande de terrain jouxtant une maison à La Grande Bernegoué. Cet espace, borné par le géomètre, est désormais cadastré C1071 pour une superficie de 75m². Le conseil municipal accepte la cession à l'euro symbolique du dit terrain à Mr TOURNEUR et confirme que les frais liés à cette transaction seront à la charge de l'acheteur.

TAXE D'AMÉNAGEMENT

Selon la nouvelle Loi Finance, depuis le 1^{er} janvier 2022, il est possible d'exonérer de la taxe d'aménagement, les serres de jardin destinées à un usage non-professionnel dont la surface est inférieure ou égale à 20 m² et soumis à déclaration préalable.

Les abris de jardins étant exonérés de taxe d'aménagement, le conseil municipal décide d'exonérer totalement de la taxe d'aménagement les serres de jardin.

POINT SUR LES TRAVAUX

- ➔ Cheminement du Pont de la Route : les travaux seront réalisés par l'entreprise RINEAU.
- ➔ La réserve incendie de Civray sera réalisée par l'entreprise BOBINEAU.
- ➔ Éclairages :
 - Les Éclairages extérieurs de l'atelier municipal ont été remplacés par des lampes radars.
 - Des éclairages extérieurs ont été mis en place aux abords des salles municipales.
 - Un interrupteur minuteur a été installé dans la salle polyvalente afin d'éclairer le parking.
 - Un devis de remplacement des luminaires du Salon de coiffure va être demandé.
- ➔ La commission de sécurité préconise une coupure incendie dans la salle polyvalente : à prévoir.
- ➔ Les fenêtres des vestiaires du stade sont en cours de réalisation.

SYNDICAT MIXTE VENDÉE SÈVRE AUTIZES : TRAVAUX

- ➔ Le récurage du contreboth et de l'aqueduc sont prévus cette année ainsi que la restauration des portes de l'écluses du port.
- ➔ Un passage pour les marcheurs a été remis en état entre la Mue et la Croix des Marys. Il est signalé qu'un pont situé sur ce parcours est en très mauvais état.

SÉANCE DU 15 FÉVRIER

TRAVAUX DE LA HALLE : AVENANT N° 1

Les rapports d'expertises réalisées en amont des travaux de fondations de la halle présente une instabilité du sous-sol composé d'alluvions. Il convient donc de prévoir un autre type de fondations composées de puits.

Plus-value au marché initiale de 12 633 € HT.

Mr le Maire quitte la séance afin que le conseil municipal procède au vote. Cet avenant est accepté à l'unanimité.

Ces modifications techniques ne devraient pas entraîner de retard dans le déroulement du chantier.

SÉANCE DU 7 AVRIL 2022

EMPRUNT

En raison du manque de fonds publics, il est nécessaire de réaliser un emprunt de 200 000 € afin de financer la construction de la halle sur la place du port.

Plusieurs propositions financières ont été reçues de plusieurs banques ; le conseil municipal porte son choix sur le Crédit agricole qui propose un taux de 1.40 % pour une durée de 10 ans (échéances trimestrielles).

TRAVAUX DE LA MAM : DEMANDE DE SUBVENTION

Suite au contrôle de ces locaux par les services de la PMI, des travaux de mise aux normes et de sécurité (remplacement de la clôture existante, ajout d'un volet, agrandissement de la cour) doivent être réalisés rapidement.

Afin de pouvoir financer ces travaux imprévus, le conseil sollicite l'aide financière de la CAF à hauteur de 40 %. En attendant que ces travaux puissent être réalisés par une entreprise, une réhausse provisoire sera installée.

ESPACE MULTI-SPORTS

- La réalisation d'un terrain multisports est envisagée sur l'ancien terrain de tennis. Avant de valider cet investissement, le conseil municipal souhaite connaître les attentes des jeunes de la commune et sollicite l'aide du Conseil Départemental à hauteur de 20 000 € et du fonds de l'Etat dans le cadre de la dotation Paris 2024.
- Un chantier participatif composé de parents, jeunes, et membres du conseil municipal, est envisagé pour nettoyer ce terrain actuellement recouvert de sable.

DEMANDE DE SUBVENTION DES AMENDES DE POLICE

Le Conseil Départemental répartit le produit des Amendes de police pour financer des aménagements de sécurité routière dans les communes. Cette subvention permettrait de sécuriser l'accès aux parkings du



cimetière, la sortie de la cour d'école, les piétons et les riverains du quartier St Nicolas par l'installation d'un radar pédagogique : accord du conseil municipal.

TRAVAUX DE RÉSERVE INCENDIE DE CIVRAY

➔ CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE MAILLEZAIS

Le conseil accepte à l'unanimité la signature d'une convention qui officialise l'engagement des 2 communes avant de réaliser et de financer ces travaux à parts égales.

TRAVAUX DE SÉCURITÉ DE LA RD 25

➔ CONVENTION AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Des travaux d'aménagement de sécurité vont être effectués en bordure de la RD25, entre le bourg et le lieu-dit Le Pont de la Route.

Ce cheminement étant réalisé sur le domaine public départemental, le conseil municipal accepte à l'unanimité la signature d'une convention qui définit les modalités liées à l'entretien de cet aménagement.

Ces travaux devraient être réalisés avant le 30 juin 2022 par l'entreprise RINEAU.

Considérant la vitesse excessive des véhicules qui passent au Pont de la Route, le déplacement des panneaux d'entrée et de sortie de bourg est proposé.

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Le déploiement de la Fibre optique dans le site classé du Marais Poitevin n'est actuellement suspendu en raison de discussions avec la DREAL, sur les modalités d'application du code de l'environnement.

LE POINT SUR LA SAISON TOURISTIQUE

- ➔ La réouverture du terrain de camping et de l'embarcadère est effective depuis le 1^{er} avril avec le même personnel que l'année dernière.
- ➔ Un food-truck de glaces à l'Italienne devrait s'installer sur la place du port, tous les jeudis durant les vacances.
- ➔ La Guinguette-crêperie de M. CHEVOLLEAU devrait être opérationnelle à partir du 15 mai.

SIECO (Sté Industrielle d'emballage de de Conditionnement)

Ce site, qui est toujours en vente, pourrait idéalement être pris en charge par un bailleur.

SÉANCE DU 12 MAI

PARTENARIAT AVEC LA FONDATION DU PATRIMOINE

Suite à la demande d'un donateur qui souhaite restaurer de manière anonyme des monuments religieux situés sur la commune, un partenariat va être mis en place entre la Municipalité et la Fondation du Patrimoine. De cette

manière, la restauration du calvaire de La Croix de Maillé, du calvaire de St Roman et la statue de Notre Dame, pourront être financée en totalité par des bienfaiteurs et la Fondation du Patrimoine.

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION URBANISME

En prévision de changements d'artisans, commerçants, la Commission travaille sur la redistribution des locaux communaux vacants et sur la prospection de nouveaux professionnels afin de maintenir les services existants sur la commune.

- ➔ Le café Le Chêne vert va changer de gérant au 1^{er} juin.
- ➔ Le conseil municipal refuse l'installation d'un distributeur automatique de viande.
- ➔ L'ancienne usine SIECO : un arrêté de péril a été pris afin que le site soit mis en sécurité par le propriétaire du site. Rien n'ayant été fait dans le temps imparti, un constat va être réalisé par la Police intercommunale. Mr le Maire a pris contact avec différentes administrations afin qu'un projet d'habitat voit le jour sur ce site.

SÉANCE DU 16 JUIN

SITE DE LA SIECO

➔ CONVENTION D'ÉTUDES AVEC L'EPF

L'ancienne usine SIECO est désormais classée en friche industrielle.

L'EPF, après signature d'une convention de partenariat, pourrait assister la Municipalité, réaliser l'achat du site actuel, réaliser l'étude de faisabilité, puis revendre le site nu (à la Municipalité ou promoteur ou bailleur social), afin qu'il puisse être transformé en espace habitable et habité. Le conseil municipal, intéressé par ce projet, reporte la décision de signature de ladite convention afin de réfléchir à la finalité de ce projet d'habitat collectif.

CHANGEMENT DE COIFFEUSE

Une coiffeuse doit reprendre le salon actuellement occupé par Mme GODREAU, à partir du mois de septembre.

CHANGEMENT DE SENS DE CIRCULATION

Il est demandé qu'il soit inversé devant le bar Le chêne vert et que l'accès aux personnes à mobilité réduite soit matérialisé devant la bibliothèque.

CONSEIL D'ÉCOLE DU RPI MAILLÉ-MAILLEZAIS

Pas de modification dans l'organisation de l'école pour la rentrée 2022-2023.

CHEMIN DES COLLIBERTS

Le dé-balisage doit être effectué afin d'éviter que les promeneurs s'y engagent.



LES DÉLIBÉRATIONS 2022

SÉANCE DU 15 SEPTEMBRE

STABILISATION DES BERGES DU CANAL DE BOURNEAU

L'ASA des Marais Mouillés Vendéens de la Sèvre et des Autizes a programmé des travaux de stabilisation de 450m de berges par enrochement sur le canal de Bourneau. Montant estimé 58 000 € TTC.

Le canal de Bourneau est propriété de l'ASA des Marais Mouillés Vendéens, mais le canal de Bourneau étant un réseau primaire, le Syndicat Mixte Vendée Sèvre Autizes participe financièrement à ces travaux.

Le halage (berge) étant propriété de la commune de Maillé, il est proposé que le solde, après subvention, soit partagé à parts égales entre ces 3 participants.

Participations des financeurs :

- Conseil Départemental de la Vendée 36 %
- Région Pays de la Loire 5 %
- Agence de l'Eau 8 %
- Commune de Maillé 17 %
- SMVSA 17 %
- ASA MM85 17 %

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de participer au financement de ces travaux.

LA MAM (Maison des Assistantes Maternelles)

Des travaux de création d'un sol en béton poreux ainsi que la pose d'une nouvelle clôture vont être réalisés d'ici la fin de l'année. Travaux obligatoires pour le maintien de cette structure mais n'ayant pas permis d'obtenir de subvention.

LOCATION DU SALON DE COIFFURE

Yasmine LEMEUNIER a quitté le salon de coiffure qu'elle occupait depuis plusieurs années. Il a été constaté que de petits travaux de rénovation sont à faire.

Cindy CHAUVEAU souhaite la remplacer dans ce même local afin d'y poursuivre l'activité de coiffure.

Le conseil municipal fixe (avec 10 voix POUR, 2 voix CONTRE et 2 abstentions), le loyer mensuel à 400 € (révisable annuellement selon l'indice trimestriel des loyers commerciaux) et le dépôt de garantie à 400 €.

POINT SUR LA RENTRÉE SCOLAIRE

- 15 enfants de Maillé sont inscrits à l'école publique de Maillé-Maillezais dont 12 utilisent le transport scolaire.
- 50 enfants sont inscrits à l'école St Pient dont 1 enfant domicilié dans une commune voisine.
- 42 élèves fréquentent le restaurant scolaire plus ou moins régulièrement.

SYNDICAT MIXTE VENDÉE SÈVRE AUTISE

Le récurage du canal de Bourneau ainsi que la rénovation des portes de l'écluse du port sont prévus cette année.

SYDEV

→ **Le vol de câbles** des lampadaires situés dans la rue St Pient, rue des Vignes et rue du Gros noyer en juin dernier, n'étant pas pris en charge par l'assurance, un devis de réparation a été signé.

Reste à la charge de la commune 6000 €

→ **Effacement de réseaux dans la rue St Pient** : la Commission Urbanisme souhaite se réunir afin d'étudier ce dossier.

PATAUGEOIRE

Son état laisse présager des travaux de remise en état pour l'année prochaine.

NOMINATION DE RUES

La Commission Urbanisme doit se pencher sur la dénomination de rues et venelles sans nom actuellement.

SÉANCE DU 6 OCTOBRE

RÉVISION DE LA CONVENTION CANTINE 2022-23

→ LES ASTÉRIDES fournissent les repas

- Une clause a été ajoutée : en cas d'annulation de commande due à une grève ou fermeture d'école exceptionnelle ne permettant pas d'assurer les 145 jours annuels de prestation, une facturation forfaitaire de 30€ TTC quotidienne sera mise en place pour couvrir les charges fixes.
- Le conseil municipal accepte l'augmentation du prix des repas de 5.41 % à partir du 01/01/23, ce qui porte le prix de 5.36 € à 5.65 € TTC, avec une répercussion sur les prix des repas facturés aux familles.

POINT SUR LES PROJETS DIVERS

→ **Le panneau d'affichage numérique** a été commandé chez Lumiplan, des devis relatifs à son installation ont été demandés. Pour la mise à jour des affichages, la formation des utilisateurs sera prise en charge par Lumiplan.

→ **Le devis pour le terrain multi sports** a été signé avec la mention "sous conditions d'octroi de 80 % de subventions"; N'ayant pas eu de réponse à la demande de subvention adressée au conseil départemental en mai, Mr le Maire propose de les contacter afin de connaître l'évolution de notre dossier.

AFFAIRES EN COURS

→ **Litige concession cimetière** : suite à une injonction du tribunal administratif de Nantes et conformément à la délégation qui lui a été attribué, un avocat a été engagé afin de représenter et de défendre la commune.

→ **Installation illégale de véhicules dans le site classé** : dossier suivi par le DREAL.

→ On nous signale le **vol de panneaux de signalisation**.



SÉANCE DU 10 NOVEMBRE

CLUB DE RUGBY

Ce club créé en 2017 compte 40 joueurs qui proviennent de 19 communes, dont 12 joueurs de Maillé. Les joueurs utilisent gratuitement les infrastructures communales mises à leur disposition.

Ce club connaît une forte évolution depuis sa création : 12 matchs/an, un niveau sportif de plus en plus élevé et une centaine de personnes dans le public lors des matchs. En outre, ce club, en catégorie Loisirs, a créé une école de rugby pour les enfants.

→ Problèmes d'accueil :

- des équipes adverses dans des vestiaires trop petits, très vétustes et sans confort.
- des spectateurs qui doivent rester dehors car il n'y a pas de locaux susceptibles de les accueillir.

Le club demande à la Municipalité la possibilité de rénover le vestiaire actuel construit dans les années 70 et de l'agrandir en y ajoutant 2 Algécos (constructions modulaires) qui serviraient à l'accueil.

RÉVISION TARIFS REPAS RESTAURANT SCOLAIRE

Augmentation des tarifs des repas à partir du 01/01/2023

Enfant de la commune 3 €

Enfant hors commune 3,70 €

SYDEV

- **Effacement de réseau** rue St Pient, rue de la Mare, à la Cité du Pavé et Impasse des Poulailleurs.
Participation communale estimée à 140 059 €
- **Pose d'un projecteur neuf au stade** sur l'antenne relais.
- **Vol de câbles** : remise en état de l'éclairage public dans le lotissement suite au vol de câbles. Le Sydev sera consulté pour la pose de boulonnerie inviolable sur tous les lampadaires.

EPF : PROJET DE REQUALIFICATION DU SITE SIECO

Après étude par la Commission Urbanisme, avis favorable (à l'unanimité) pour la poursuite du projet et signature de la convention d'études avec l'EPF. Des études ayant déjà été réalisées antérieurement, le coût devrait être moins élevé que prévu.

LE POINT SUR LES DOSSIERS DIVERS

- **Panneau indicateur de vitesse rue St Nicolas** : accord de la subvention "Amende de police" de 1 341 € reçu du Conseil départemental pour la pose d'un panneau indicateur de vitesse rue St Nicolas et ce, afin d'améliorer la sécurité à l'entrée du bourg.
Montant total des travaux 2990 €
- **Travaux de berges** : Le budget de l'IIBSN permet d'engager de nouveaux travaux de renforcement de berges sur environ 300 m le long de la Sèvre niortaise.

→ **Inventaire des Ponts** : Suite à l'effondrement de ponts sur le territoire national depuis plusieurs années, une étude relative à la sécurité de tous les ponts a été réalisée. Il en résulte que certains ponts nécessitent des travaux de consolidation.

→ **Achat de terrains** : La famille MARIE souhaite céder à la commune, 3 parcelles boisées d'une superficie totale de 4115 m², situées le long de la Sèvre. Le conseil municipal accepte à l'unanimité d'acheter à l'euro symbolique ces terrains.

→ **Nettoyage du cimetière** : Le sablage des allées a été réalisé par les agents techniques. M. le maire souhaite que des bénévoles effectuent le nettoyage autour des tombes comme cela se fait dans d'autres communes.

BAPTÊME DES VENELLES ET DES IMPASSES

Jusqu'ici uniquement imposée aux communes de plus de 2000 habitants, l'adressage (donner un nom à tous les lieux-dits et à toutes les voies dont les voies privées ouvertes à la circulation, et numéroter toutes les maisons et constructions) devient dorénavant obligatoire pour toutes les communes depuis le 21 février dernier. Les commissions Voirie et Patrimoine se réuniront pour travailler sur ce sujet.

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE

CRÉATION D'UNE RÉSERVE INCENDIE À CIVRAY

Demande de subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) de 50 % auprès de la Préfecture de la Vendée afin de pouvoir financer la création d'une réserve incendie au lieu-dit Civray.

Montant estimatif des travaux 15 559 € HT

Subvention demandée 7 779,50 €

POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS

- **Le hall du Centre d'hébergement** : les travaux d'isolation, de pose de luminaires et de mise en sécurité sont terminés.
- **La MAM** : le sol extérieur en béton poreux sera réalisé en février 2023. Afin d'améliorer le confort thermique, Mr le Maire propose de faire poser des volets roulants au niveau des baies vitrées.
- **Les vestiaires du stade** : Les fenêtres sont en cours de fabrication. Concernant le projet d'agrandissement des vestiaires existants par l'ajout d'algécos : les plans sont en cours de réalisation par Mr Ganteil, en partenariat avec le club de rugby. Les points « assainissement, sanitaires, normes électriques » seront à étudier lors d'une commission « bâtiments ».
- **La salle polyvalente** : Suite aux problèmes récurrents de chauffage, constatés par des utilisateurs, un devis de remplacement des robinets thermostatiques a été validé.



DÉLIBÉRATIONS ET BUDGET 2022

- ➔ **Le terrain de camping** : dans le bloc sanitaire, le chauffe-eau étant très vétuste, son remplacement est prévu début 2023. Il faudra aussi envisager de faire poser une borne électrique supplémentaire sur l'aire de stationnement.
- ➔ **L'ancien local d'accueil de l'embarcadère** : Le réseau électrique actuel de ce bâtiment n'étant plus aux normes, il sera indispensable de prévoir sa remise en état avant qu'il soit de nouveau utilisé.

LE POINT SUR LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

- ➔ **Brasserie** : le projet d'extension d'activité étant modifié, le bail en cours sera maintenu jusqu'à la fin, soit 2025.
- ➔ **Institut de beauté** : Mme Roy, esthéticienne, est intéressée pour reprendre le local appartenant au sien. Des travaux sont à prévoir pour que les 2 studios communiquent.
- ➔ **Portail de l'église** : des dégradations importantes ont été constatées au niveau des pierres de la façade. Avant d'envisager des travaux de restauration, l'avis d'un architecte spécialisé dans les monuments historiques est préconisé.
- ➔ **Mairie** : Le CAUE, qui met gracieusement à disposition des municipalités, des architectes chargés d'apporter

des conseils de rénovation, sera consulté au sujet du bâtiment de la mairie.

- ➔ **Atelier municipal** : Mr le Maire propose de demander au Sydev qu'une étude de faisabilité soit réalisée quant à la pose de panneaux photovoltaïques sur l'atelier.

SYDEV

Afin d'éviter d'éventuelles coupures d'électricité, il est demandé aux communes volontaires que l'éclairage public soit coupé entre 18h et 20 h en cas de situation tendue. Avec 6 abstentions, les avis sont partagés. Il est donc convenu que les sites concernés par les abribus soient maintenus éclairés et que le reste de la commune soit éteint si nécessaire.

SITE DE LA SIECO

Un rendez-vous avec l'EPF est programmé pour avancer sur ce dossier.

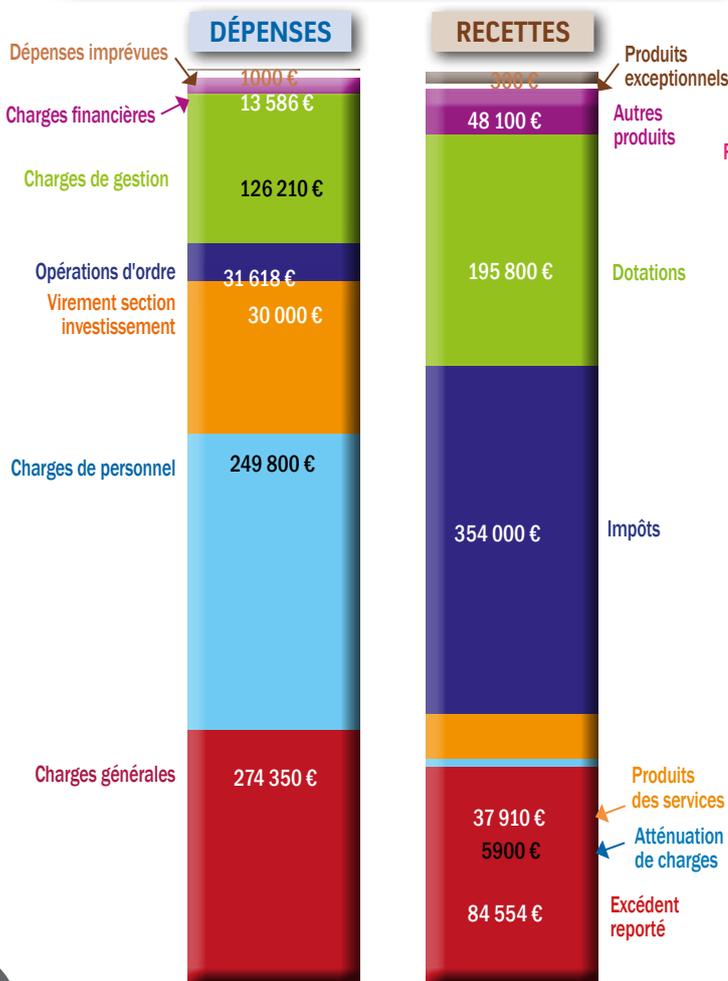
CONTREBOOTH

seulement 1/3 du curage qui était prévu a été réalisé par le syndicat mixte Vendée Sèvre Aulise.

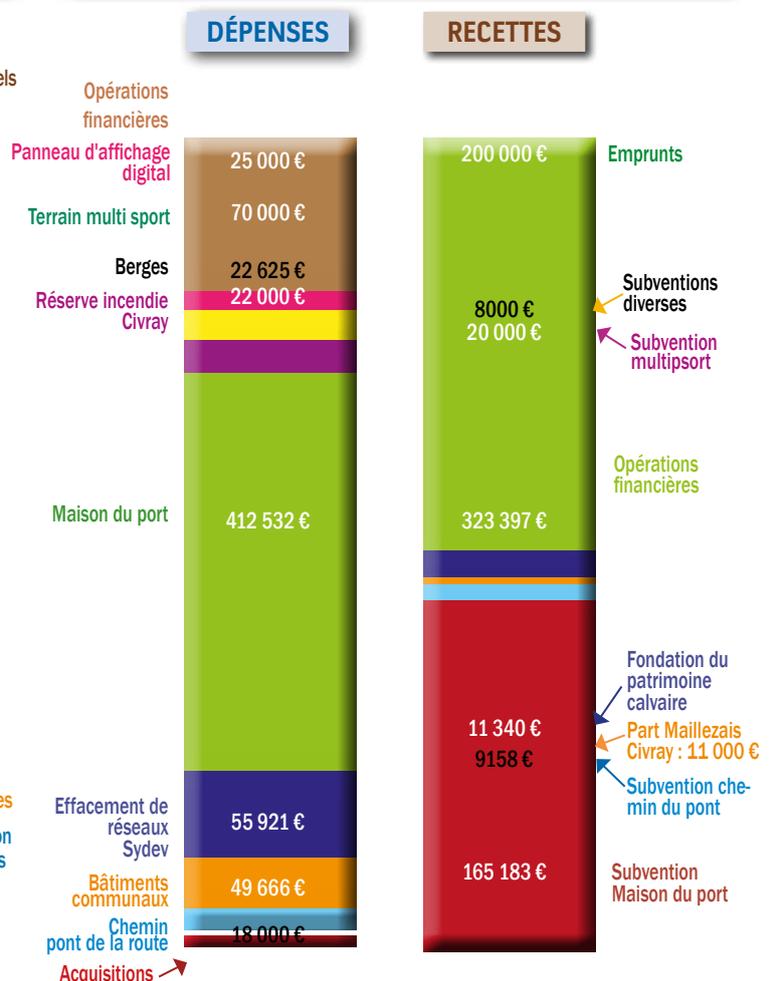
COMMISSION ENFANCE-JEUNESSE

des travaux seront à prévoir dans le centre social et culturel avant que le foyer des jeunes ne s'y installe.

FONCTIONNEMENT : 726 564 €



INVESTISSEMENT : 748 078 €





Just Married

Félicitations à nos mariés...

Maxime BONNIN & Hélène BOUJU mariés le 12 Mars

Jean-Christophe PLANCHOT & Isabelle GARCIA MUNOZ mariés le 30 Juillet

← *Michel MARCHAND & Monia GAUTHIER mariés le 13 août*

Yoann BILLARD & Virginie VRIGNAULT mariés le 27 août

Christophe DOURTHE & Caroline GUENZET mariés le 3 septembre



...et à nos passés

Coraline ROULLET & Francis GELINEAU
le 14 mai

← *Sabrina FROGET & Anthony MIGNET*
le 25 mai

Tea ROMANO & Jocelyn RABAUD
le 1^{er} juillet

Christelle BLANCHARD & Jérémie LOIZEAU
le 6 décembre



Micheline FOGLIATI veuve SANDERS
est décédée le 30 janvier

Renaud MASSÉ
27 février

Marguerite PETROT épouse BOUCHET
2 mars

Gérard BONAVENT
14 avril

Paulette BONNAUD veuve MAILHE
28 mai

Charles ROUX
1er juin

Joëlle TAPON veuve DANIAUD
4 juillet (Ehpad)

Yvon BOIDÉ
17 juillet (Ehpad)

James BONAVENT
20 juillet

Simonne PICHARLES veuve LARGEAU
20 juillet (Ehpad)

Hazel YOUNG
8 août

Jean-Pierre NEVEU
15 septembre (Ehpad)

Marie LARDEAU veuve TEXIER
2 octobre (Ehpad)

Alexandre FELISOT
18 novembre

Dominique BONNIN
21 décembre

Autre personne inhumée dans le cimetière
Lydie COIFFÉ veuve BOURNEAU

Naissances : Félicitations aux parents !



Diana PANNETIER
est née le 5 août

Merwem MARIE-LOUISE
est né le 15 décembre



Lény VIOLLEAU
est né le 7 janvier



RÉALISATIONS...



CHEMINEMENT ENTRE LE PONT DE LA ROUTE ET LE BOURG

Travaux réalisés en juin 2022 par l'entreprise RINEAU TP
Montant des travaux : 15 283,50 € TTC
Subvention attendue du Département 7 642 €



ANTENNE RELAIS AU STADE

Travaux réalisés en juin 2022 par BOUYGUES TELECOM.
Aucun investissement communal mis à part les frais de déplacement et de pose d'un projecteur 8 193 €



CHAUDIÈRE DE LA SALLE POLYVALENTE

Remplacement de l'ancienne chaudière réalisé par l'entreprise BONNAUD-DUFOUR
Coût 26 459,82 € TTC



RÉVISION DES TOITURES DES LOCATIFS

Rue de la Poste et de la MAM : travaux réalisés par l'entreprise GANDOUIN
Montant des travaux 8 490 € TTC



RENFORCEMENT DES BERGES DU CANAL DE BOURNEAU

Participation au financement des travaux réalisés par l'IIBSN
Participation communale 10 500 € TTC
= 17 % du coût total des travaux



DÉPENSES NON PRÉVUES

Vol de câbles sur les luminaires d'éclairage public
Réparations à la charge de la commune 6 068 € TTC



EFFACEMENT DE RÉSEAU

Sera réalisé sur toute la longueur de la rue Saint-Pient, de la rue de la Mare, de la Cité du Pavé et de l'Impasse des Poulaillers.

Estimatif de ces travaux 521 809 € TTC
Part communale estimée 140 059 € TTC



PANNEAU LUMINEUX

Un panneau double face sera installé sur la place Jean-René Constant QUOY, en bordure de la route.

Il servira à annoncer les informations municipales, les alertes météo, et sera mis à la disposition des associations pour annoncer leurs animations.

Prix du panneau 18 120 € TTC
Subvention : Région 4 000 €

RADAR PÉDAGOGIQUE

Un panneau indicateur de vitesse, appelé couramment radar pédagogique, sera installé dans la rue St Nicolas.

Coût 2 990 €
Subvention : Département 341 €

RÉSERVE INCENDIE DE CIVRAY

sera réalisée afin d'assurer la sécurité en cas d'incendie dans ce lieu-dit, dont un côté de la route est sur la commune de Maillé et l'autre côté sur la commune de Maillezais.

VESTIAIRES DU STADE

Projet d'achat de 2 algécos afin d'agrandir les locaux existants servant de vestiaires au stade. Les vestiaires actuels construits dans les années 70, feront par la même occasion l'objet d'une rénovation.

ANCIENNE USINE SIECO

Une convention vient d'être signée avec l'EPF (Etablissement Public Foncier) afin qu'une étude de faisabilité soit réalisée. La finalité de cette opération étant de transformer la friche actuelle en zone construite et habitée.



LA HALLE DU PORT

Cette halle qui sera terminée au printemps sera composée :

- d'un grand préau et d'un four à pain
- d'un bureau pour l'accueil des touristes en lieu et place de la cabane en bois

Montant total des travaux 397 377 €

Subventions attendues

- Département 19 503 €
- État (DETR) 109 260 €
- État (DSIL) 36 420 €



TERRAIN MULTISPORTS "CITY-STADE"

Si la commune obtient 80 % de subventions, un terrain multisports sera installé à la place de l'ancien terrain de hand-ball qui a été nettoyé par les jeunes et leurs parents.

Cette structure de 12 m x 22 m sera composée de buts de foot, de paniers de basket, d'un mini but, sur gazon synthétique et accessible aux personnes à mobilité réduite. En périphérie, une piste de course sera matérialisée au sol et des agrès de fitness seront également installés.

Montant des travaux 102 128 € TTC



FOYER DES JEUNES

Il sera installé au rez de chaussée du Centre Social et culturel après quelques travaux de remise en état.



LES TEMPS FORTS...

CONCENTRATION DE COMBI VOLKSWAGEN DU 4 AU 6 JUIN

Depuis 2016, un groupe de 50 véhicules différents, issus de différents départements de France, se retrouvent au camping municipal de Maillé tous les week-ends de Pentecôte afin d'échanger sur leur passion commune : les combis !



VISITE DES SCOUTS DE FRANCE ! LE 12 JUIN

Ils ont terminé leur circuit à Maillé et en ont profité pour récupérer des fournitures scolaires pour les enfants défavorisés



LES CONVIVIALES Les dimanches matin de Juillet-Août

Animations musicales, préfou cuit au feu de bois et un nouveau marché "Arts et saveurs" !

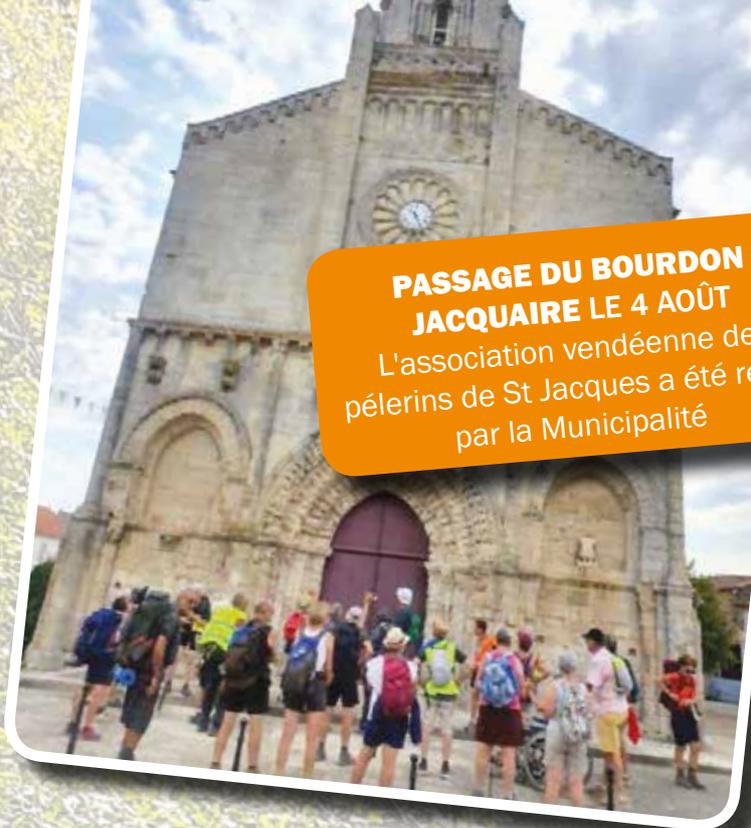


FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET

Jeux et goûter pour les enfants et animations sur le port



...EN 2022



**PASSAGE DU BOURDON
JACQUAIRE LE 4 AOÛT**
L'association vendéenne des
pèlerins de St Jacques a été reçue
par la Municipalité



**PASSAGE DU TOUR CYCLISTE DE
L'AVENIR LE 20 AOÛT**
Des habitants se sont mobilisés pour
assurer la sécurité de la traversée de Maillé
à l'occasion de ce tour des jeunes cyclistes
prometteurs



**REMISE EN ÉTAT DU TERRAIN DE
SPORT PAR LES JEUNES
LE 11 SEPTEMBRE**



**CÉRÉMONIES
DU 8 MAI ET DU 11 NOVEMBRE**





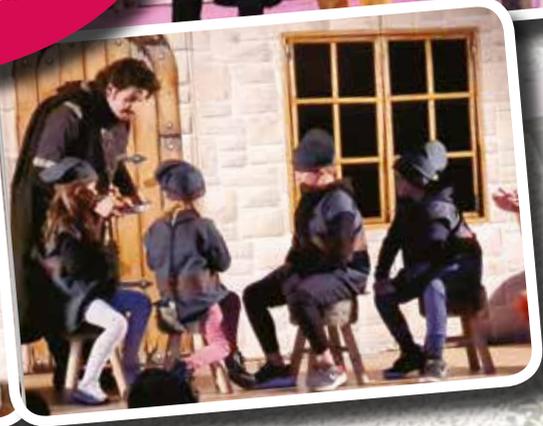
LES TEMPS FORTS DE LA FIN DE L'ANNÉE...



1^{er} MARCHÉ DE NOËL
LE 20 NOVEMBRE
organisé par la mairie
à la nouvelle Halle du port



ARBRE DE NOËL
LE 11 DÉCEMBRE
Spectacle offert par la municipalité
à tous les enfants de la commune :
"La Potion de Petram" est un conte
médiéval fantsatique mêlant théâtre
et magie !





CAMPING municipal LA PETITE CABANE

Cette année, ce ne fut pas la pandémie, ni la météo capricieuse mais la forte chaleur constante qui a rythmé notre été !

Cela n'a pas freiné l'arrivée des campeurs, bien au contraire, ces derniers cherchaient la fraîcheur et ils l'ont trouvé dans notre camping "La Petite Cabane", dont la fréquentation est en constante progression.

Grâce aux remarques des utilisateurs et des employés, de petits achats et travaux sont régulièrement réalisés pour améliorer le confort de nos campeurs et des camping-caristes.

Même s'il reste encore beaucoup à faire, nous sommes

à l'écoute afin d'apporter du mieux d'année en année.

Les commentaires mis régulièrement sur internet sont toujours positifs et encourageants, ils apprécient toujours les mêmes choses : la propreté, le calme, le professionnalisme du personnel que l'on peut remercier et féliciter !

Nos bungalows meublés, pouvant accueillir 5 personnes chacun, connaissent toujours un vif succès auprès des vacanciers d'une semaine, d'un week end, ou d'une nuit.

☞ Camping La petite Cabane au port

☎ Mairie : 02 51 87 07 52

✉ regietouristique@maille85.fr



EMBARCADÈRE communal DES CAPUCINES

Les visiteurs, mais aussi les locaux, ont pu profiter de promenades en bateaux "Capucines" ou en canoës, mais aussi de balades gourmandes pour découvrir le marais. En terme de fréquentation, cette année fut équivalente à 2021.

Nos infrastructures, telles que l'aire de pique-nique, la pataugeoire et les sentiers pédestres, complètent l'offre des activités nautiques et permettent de rester sur la commune pour une ou plusieurs journées.

La crêperie éphémère installée dans la verdure, entre le terrain de camping et l'embarcadère, a également bien dynamisé les lieux.

☞ Embarcadère Les Capucines

☎ Mairie : 02 51 87 07 52

✉ regietouristique@maille85.fr



LE PASSAGE DE LA VENISE VERTE

Location de bateaux sans permis, barques, canoës ou vélos / Espace de détente

☞ la Vielle Vaigue

☎ 06 65 31 67 80 - 02 51 00 62 61

🌐 www.bateaux-balades-marais-poitevin.com



ORIGINAL VÉLO TOUR

Balade guidée et gourmande à vélo pour découvrir le marais avec :

☞ Damien MOULIN ☎ 06 67 96 97 88



LOCATIONS DE VACANCES

Cette AIRE DE SERVICE ET DE STATIONNEMENT POUR CAMPING-CARS séduit pour son calme et son emplacement privilégié, au cœur de la Venise Verte. A côté du camping, en bordure de rivière : vidange, eau, accès aux sanitaires, aire de pique-nique.

Ouvert du 1^{er} avril au 30 septembre

☎ Mairie : 02 51 87 07 52 ✉ regietouristique@maille85.fr

Aire de la Petite cabane



2 CHAMBRES D'HÔTE ET GÎTE *St Nicolas*

GÎTE de 4-5 pers / 30m²

BABIN Pierrette ☎ 06 77 48 25 03

✉ 11 rue St Nicolas



GÎTE*** *La Cibulle*

MAISON 3 chambres / 6 pers / 110m²

BLONDELLE Pascale ☎ 06 77 48 25 03

✉ 17 rue de la Cibulle - La Grande Bernegoue



GÎTE *La Maison de Maëlys*

4 chambres / 11 pers / 107m²

DALLET Céline ☎ 06 98 70 23 60

✉ 17 Grand Rue

🌐 www.mapetitemaison.fr

✉ celine.dallet-vezien@orange.fr



GÎTE** *L'Harmonie*

3 chambres / 6 pers / 97m²

GARREAU Amaël et Aurélie

☎ 02 51 00 86 21

✉ 9 place de L'Église



GÎTE *La Mussetière*

1 chambre / 4 pers / 35m²

✉ 3A La Mussetière, Saint Nicolas

📞 GIRARD Claude ☎ 06 19 95 14 96

✉ claudgirard@wanadoo.fr





Les Gîtes de Saint-Roman

4 Meublés de Tourisme*** indépendants
2 à 5 pers. / 45 à 80 m²

✉ 1 Saint Roman
☎ ROCHE Guy ☎ 06 19 95 14 96
✉ eveguy.roche@orange.fr
🌐 www.gite-st-roman.com



GÎTE La Mue

MAISON 3 chambres / 6 pers / 120m²

VAN GEELEN Richard ☎ 02 51 87 00 48
✉ Le Marais Rouge
📧 hvgeelen@xs4all.nl



GÎTE Chez Pépé

MAISON 3 chambres / 6 pers / 97m²

LUCAS Patricia ☎ 06 21 52 72 81
✉ Rue de la Bougraine
✉ lucas.luc@wanadoo.fr



2 GÎTES : *Aniel et Gaia*

MAISON 2 chambres / 6 pers.
MAISON 3 chambres / 6 pers.

✉ 4 et 4bis rue de la Mairie
☎ MAYONADE Alexandra et Mickaël ☎ 06 76 72 22 71



GÎTE du Marais

MAISON 2 chambres / 4-6 pers. / 62m²

☎ MARAIS Pierrick ✉ 2 rue transversale
☎ 02 40 06 13 35 / 07 88 03 68 30
✉ pierrick.marais1969@gmail.com



MAISON D'HÔTES *Oneiro Nisos*
MAISON 3 chambres / 8 pers / 200m²

OUANNES Nadia ☎ 07 88 45 83 33
✉ L'île du Marais, 1 La Hausse
✉ mademoiselle.louise@yahoo.com





ÉCOLE PUBLIQUE FRANÇOIS RABELAIS

RPI MAILLÉ / MAILLEZAIS

L'école publique de Maillezais, FRANÇOIS RABELAIS, est en Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) avec Maillezais depuis plusieurs années déjà.

■ NOS 3 CLASSES

- Classe PS-MS-GS avec Hélène DAVID
- Classe CP-CE1 avec Sylvie SITAUD
- Classe CE2-CM1-CM2 avec Valère GILLES

■ NOS ACTIONS PÉDAGOGIQUES

Nos actions pédagogiques sont centrées sur notre projet d'école qui a comme axes : **le développement culturel, la maîtrise de la langue et le vivre ensemble.**

En outre, nous continuons nos actions sur le développement durable et l'aide aux enfants en difficulté.

Nous avons pour ambition de permettre aux élèves de réfléchir sur le monde qui les entoure et de le préserver en réalisant des actions autour de l'écologie et de la citoyenneté.

■ ACTIONS AVEC NOS PARTENAIRES

Chaque année, les partenaires de l'école (Association de Parents d'Élèves, Amicales Laiques et municipalités) nous aident à mettre en place des projets de toute nature : **Classe de mer pour les cycles III, Classe découverte pour le cycle II, visites et expositions, spectacles pour tous les enfants de l'école...**

INFOS PRATIQUES

ÉCOLE PUBLIQUE FRANÇOIS RABELAIS
12 rue de L'École - 85420 MAILLEZAIS
02 51 00 75 00 - 02 51 00 71 67
ce.0851116b@ac-nantes.fr

HORAIRES

LUNDIS, MARDIS, JEUDIS ET VENDREDIS :
9h - 12h et 14h - 17h

GARDERIE : 7h30 - 8h50 / 17h - 18h30

Les enfants peuvent déjeuner à la cantine scolaire chaque midi

AIDE AUX ÉLÈVES

Une aide aux élèves est proposée à tous les élèves de l'école, les LUNDIS soirs et JEUDIS soirs

INSCRIPTIONS

Présentez-vous à la mairie de Maillezais avec votre livret de famille. Ensuite, vous pouvez rencontrer M. GILLES, le directeur de l'école, tous les jours à partir de 17h ou sur rendez-vous afin de finaliser l'inscription.



Nos Olympiades



Jardinage





ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES ET CONSEIL LOCAL FCPE DE L'ÉCOLE FRANÇOIS RABELAIS

LE RÔLE DE L'ASSOCIATION

- ↳ Chaque année, L'association des Parents d'Elèves et Le Conseil Local FCPE de l'école publique François Rabelais s'investissent pour le bon fonctionnement de l'école.
- ↳ Ils agissent pour le développement, le maintien et la défense de l'école communale en RPI Maillé/Maillezais. L'association œuvre pour défendre et promouvoir les intérêts de l'école.
- ↳ Elle aide l'école dans différents domaines :
 - Pour le financement du matériel scolaire (livres, abonnements, manuels, jeux et achat de matériel informatique).
 - Le financement des sorties scolaires culturelles et sportives.
- ↳ L'association est très satisfaite des manifestations mises en place et de la réussite des projets qui voient ainsi le jour dans l'école. Cette association est le résultat de l'implication de tous les parents d'élèves qui se mobilisent.

NOUS CHERCHONS DES BÉNÉVOLES !

- ↳ Chaque année, de nouveaux parents nous rejoignent pour faire perdurer ces actions, n'hésitez pas à venir, nous ne sommes jamais de trop. Nous pouvons tous agir à notre niveau et en fonction de l'investissement que nous pouvons donner pour améliorer la vie scolaire de nos enfants.
- ↳ L'APE cherche toujours de nouvelles idées pour continuer de fonctionner et se renouveler. Si des parents ont des propositions à faire n'hésitez pas à nous en faire part par mail.

REMERCIEMENTS AUX...

- ↳ Mairies de Maillé et Maillezais pour leur soutien logistique et financier.
- ↳ Enseignants et personnel de l'école qui chaque jour aident nos enfants à grandir et à apprendre davantage.
- ↳ Bénévoles (aide aux enfants) et les parents volontaires (sorties scolaires, bibliothèques...)
- ↳ Enfin merci à tous les membres et personnes qui cette année encore, nous ont aidés à la réussite de nos projets !

INFOS PRATIQUES APE

CONTACT

apefrancoisrabelais@outlook.fr

LE NOUVEAU BUREAU

- Olivier GUERIN..... Co-président
- Virginie LE HUEROU-KERISEL Co-président
- Benoît VERDON Trésorier
- Alexandra SCHMIDT Vice-trésorière
- Marine GONZALEZ..... Secrétaire
- Jessica POUSSON Vice-secrétaire
- Gaël ORIEUX Responsable logistique



ANIMATIONS 2023

- 20 Janvier Galette des rois
- 7 Mai..... vide-grenier au camping de Maillezais
- 24 Juin Fête de l'école à Maillé





VIE SCOLAIRE

L'ÉCOLE PRIVÉE SAINT-PIENT

RENTRÉE 2022, les élèves sont répartis dans 3 classes :

- › TPS-PS-MS-GS avec Johanne LEMASSON
- › CP-CE1-CE2 avec Manon FELTRIN
- › CM avec Cathy LANDRY (Chef d'établissement) et Blandine JUTEAU
- › Catherine Guillon, ASEM, accompagne les enfants en classe de maternelle le matin et gère la garderie.
- › Cindy Baribeau accompagne les élèves de maternelle l'après-midi et s'occupe du ménage des locaux.
- › Christelle RAGER, RA, intervient auprès des élèves en difficulté.
- › L'école bénéficie du dispositif pédagogique "Plus de maîtres que d'élèves", ainsi une enseignante supplémentaire, Alexia BAUDRY rejoint durant un trimestre l'équipe éducative.

PROJET PÉDAGOGIQUE 2022-2025

1. PARCOURS CITOYEN : éducation au développement durable

- › Sensibiliser à la préservation de l'environnement.
- › Faire découvrir aux élèves la nature qui les entoure, la biodiversité et les paysages (découvrir les circuits courts et intérêts environnementaux, climatiques et économiques ; les actions locales de lutte contre la pollution de l'eau et de l'air)



CONTACT

Chef d'établissement : Cathy LANDRY
 1, place Joseph Herbert - 85 420 MAILLÉ
 02 51 87 02 27
 direction@maille-stpient.fr
 Site : maille-stpient.fr

TARIF SCOLARITÉ : 27 €/enfant sur 11 mois

4 JOURS PAR SEMAINE

9h - 12h15 / 13h45 - 16h45

- ➔ **AIDE AUX ÉLÈVES** : lundi et jeudi 16h45 - 17h30
- ➔ **BIBLIOTHÈQUE** : jeudi tous les 15 jours
- ➔ **INSCRIPTION dès 2 ans** : rendez-vous à l'école avec le chef d'établissement et l'enseignante concernée

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

- ➔ sans inscription : 7h15 - 8h45 / 17- 18h45
- ➔ sur inscription : à partir de 7h et jusqu'à 19h
0,75 € le ¼ d'heure, 0,50 € à partir de 41 ¼ d'heure

2. LE LANGAGE : outil de communication et d'expression

- › Améliorer la compréhension et les compétences d'expressions orale et écrite, dans l'ensemble des domaines disciplinaires.
- › Permettre à chacun de pouvoir dire, exprimer un avis ou un besoin, questionner ou donner une information.
- › Prendre plaisir à écrire quotidiennement, avec des supports variés, seul ou collectivement.
- › Enrichir son vocabulaire et lire pour nourrir son imaginaire.

3. PARCOURS CULTUREL

- › Ouvrir les élèves sur le monde qui les entoure.
- › Permettre un accès à tous à l'art et la culture : sur le plan des connaissances, des pratiques au travers de visites, de projets et de rencontres.

CHAQUE ANNÉE DES PROJETS

- › Des élèves tournés vers le monde des contes : une application du projet pédagogique par un travail sur les personnages emblématiques des contes : lutins, ogres et sorcières sont au cœur des apprentissages en 2022/2023
- › Des enfants impliqués dans les enseignements artistiques : Une fiche histoire des arts par semaine pour tous les niveaux sur le thème les arts autour du monde ; des journées artistiques coopératives, deux grandes lessives en octobre et mars ; ds visites à l'Historial et au Vendéspace grâce au Conseil Général.
- › Des élèves conscients de la richesse de leur milieu : des sorties découvertes du marais, des études de paysages en géographie, des randonnées ou course d'orientation en EPS
- › Des élèves investis dans le réseau : des temps d'échange sont prévus avec le collège St Martin de Benet , un cross au mois d'octobre, une journée de défis en mai, une matinée découverte du collège.



CONTACT

ÉCOLE ST PIENT
02 51 87 02 27

BUREAU

- PrésidentGELOT Florentin
- Vice-Président LUCAS Simon
- Trésorière..... PERU-AIME Nathanaëlle
- Vice-Trésorière et ressources humaines : BERTHELOT/DENIS Pauline
- Secrétaire..... MAYONADE Alexandra
- Vice-Secrétaire RUFFAULT Michèle
- Membres actifs : ROGER Maryline, BLANCHARD Christelle, GARREAU Victorien, GELOT Stéphanie



ANIMATIONS 2023

- Samedi 21 Janvier Portes ouvertes
- Samedi 11 FévrierCarnaval
- Printemps Vente de repas à emporter (TC Traiteur du Gué de Velluire) ou marche gourmande
- Vendredi 30 juin Kermesse
- Vendredi 14 juilletsouhait de restauration et buvette du feu d'artifice de Maillé sur le port
- Dimanche 13 août (souhait)..... Préfou sur le port

L'OGEC ST PIENT

ORGANISME DE GESTION DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

QUI SOMMES-NOUS ?

- ➔ L'OGEC est une association statué par la loi 1901, qui la réglemente.
- ➔ Aujourd'hui, pour qu'une école primaire privée puisse exister, elle doit être entourée de 4 instances obligatoires et essentielles (si l'une d'entre elles n'est plus présente, l'école ne fonctionne plus) :
 - L'éducation nationale et les collectivités (contrat d'association et programmes)
 - Le chef d'établissement
 - La Direction Diocésaine, la Paroisse
 - L'OGEC
- ➔ L'OGEC est donc une entité juridique pour l'école. Elle a en charge les biens immobiliers, la gestion financière et est employeur du personnel non-enseignant (ASEM et éducateur en service de garde).
- ➔ L'OGEC travaille également en collaboration avec l'APEL. C'est une deuxième association qui collabore avec l'école. Son représentant est membre de droit de l'OGEC.

BILAN DE NOTRE ANNÉE

Les années présentées dans ce journal sont rythmées par les années scolaires. Celle présentée se situe donc de début septembre 2021 à fin août 2022. Une année redevenue plus normale en terme de gestion sanitaire, quoique !

- ➔ Notre statut d'employeur du personnel non enseignant et de responsable de la gestion des bâtiments nous a donc amené à continuer à mener nos travaux de rénovation mais surtout à en assurer le financement. Les peintures et divers revêtements muraux ont été mis au goût du jour dans la classe 2 et la garderie grâce à une entreprise et aussi aux membres OGEC venus déménager la classe au soir des vacances de la toussaint 2021 et la réaménager la veille de la rentrée. Les vacances d'été ont, elles, permis la remise à neuf des couvertures tuiles des bâtiments.
- ➔ Evidemment, de tels travaux nous obligent aussi à en assurer le fonctionnement. Les collectivités publiques assurent les dépenses de fonctionnement de l'école et aussi de rémunération des enseignants, mais ces travaux sont à notre charge. Ce sont les actions menées tout au long de l'année telles que les ventes (pizzas, chocolats, repas à emporter) ou la kermesse de fin d'année qui financent l'ensemble de nos responsabilités. L'occasion est donc de remercier sincèrement ceux qui y participent.
- ➔ Parallèlement à ces manifestations, un de nos membres OGEC, en collaboration avec la cheffe d'établissement, a mis en place un programme de mécénat qui permet aux professionnels et aux particuliers de faire des dons (argent, objets ou main d'œuvre) donnant droit à des réductions d'impôts très avantageuses.
- ➔ Notre assemblée générale est aussi le moment de présenter les projets passés et à venir et aussi de constituer le nouveau bureau, en fonction des sortants et des nouveaux arrivants. Merci aux nouveaux membres pour leur investissement qui permet d'assurer ainsi la continuité de cette association.



L'APEL ST PIENT

ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE

QUI SOMMES-NOUS ?

- ↳ L'APEL est une équipe de parents bénévoles qui participe à la vie et à l'animation de l'établissement scolaire privé Saint Pient.
- ↳ L'APEL a pour objectif de collecter des fonds afin d'apporter un soutien financier aux projets pédagogiques des enseignants.
- ↳ L'APEL et l'OGEC travaillent main dans la main tout au long de l'année, particulièrement pour l'organisation des manifestations.
- ↳ Grâce aux bénéfices réalisés lors des ventes (gâteaux Bijou, sapins de Noël...) et au cours des manifestations, le bureau peut aider à financer des équipements pédagogiques et voyages scolaires.
- ↳ L'équipe de l'APEL est composée de 3 membres :
 - Présidente Laeticia MAILHE
 - Trésorière Elodie RAFFENEAU
 - Secrétaire Claire HENRIET

Nous profitons de cet article pour remercier chaque famille, chaque habitant de Maillé pour leur participation lors de nos différentes manifestations.



CONTACT

Laëticia MAILHE
Présidente

apel.ecolesaintpiet@gmail.com



ANIMATIONS 2023

- Mars.....vente de bulbes de fleurs
- Avril.....vente de madeines Bijou
- Juinvente de moules
- 1 vendredi par mois : vente de goûters préparés par les membres APEL





Centre de secours de Maillezais-Maillé Amicale des Sapeurs-Pompiers



2022 vient de s'achever. Une année importante pour notre centre de secours. Nous avons en effet fêté les 130 ans de notre caserne !

Une année marquée par l'organisation de 3 portes ouvertes offrant la possibilité de nous rencontrer et de découvrir le matériel, des manœuvres et le personnel. Merci aux communes de Saint-Pierre-le-Vieux et Bouillé-Courdault de nous avoir reçus pour ces moments les 15 et 22 mai dernier. A Maillezais, plusieurs visiteurs ont franchi les portes du centre le vendredi 24 juin.

Pour la promotion du volontariat nous avons reçu le vendredi 8 juillet les bateliers de Maillezais, une soirée axée sur 3 thèmes :

- Le rappel des notions de bases en secourisme
- Atelier : dans la peau d'un pompier (avec essai de tenue, port de l'appareil respiratoire isolant etc...)
- Présentation de l'activité de sapeur-pompier volontaire

Nous nous sommes ensuite mobilisés (les pompiers actifs et retraités) pour proposer une soirée festive avec repas, bal et feu d'artifice le samedi 3 septembre dernier. Une soirée bien appréciée par le public qui nous a fait comprendre de recommencer ! L'année s'est terminée par la traditionnelle Ste Barbe le samedi 17 décembre.

D'un point de vue opérationnel et du personnel :

- Activité en hausse de près de 25 % (près de 250 interventions cette année)
- Peu de recrutement !
- 28 pompiers dans l'effectif mais seulement 21 assurent les interventions (4 ont pris une disponibilité ou sont en reconversions professionnelles, 1 en formation, 2 membres du service médical qui assurent le suivi du personnel dans les centres de secours du département)



Les bateliers à la rencontre des sapeurs-pompiers

Maillezais—Pour une meilleure connaissance des notions de sécurité et d'assistance aux personnes, les jeunes gens embauchés pour l'été ont été reçus au SOIS.

Une quarantaine de jeunes sont venus/ées chaque été par l'Association des Familles Nautiques pour faire découvrir au plus grand nombre les Secours de la Vendée Vienne à l'embarcadere de l'Abbaye.

Estelle Daupont, la présidente de l'AFN, nous explique : « Si mes bateliers ont reçu une formation minimale à la sécurité, le rôle des conducteurs et rangers dans lesquels ils évoluent fait qu'une intervention de secours pourrait être plus compliquée que prévu. Nous n'avons heureusement pas eu à gérer de problème mais, de concert avec le capitaine Abel Garreau, le chef de centre, nous avons organisé une réflexion commune dans ce sens. »

« Ce dernier nous en a dit plus : « Venir à la rencontre de ces jeunes dans un cadre à la fois formel et ludique nous a semblé une bonne approche pour les sensibiliser à l'activité à adopter en cas de souci majeur dans leur quotidien, et leur faire comprendre ce que sont nos missions, nos contraintes et notre engagement à servir et secourir. »

« L'importance des premiers secours (secourir, protéger et signaler) est notamment au cœur de la démarche entreprise de nos »



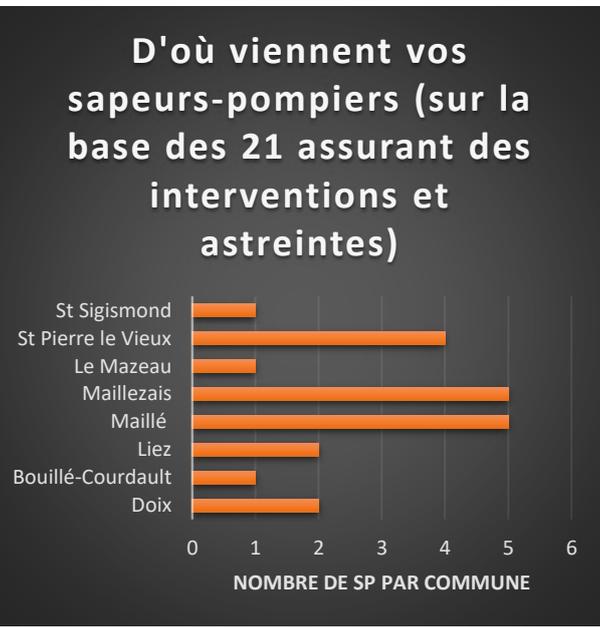
Tout le monde était prêt pour la photo souvenir.

Des ateliers utiles pour comprendre le métier

C'est, donc, vendredi 8 au soir que 27 bateliers ont été reçus par une dizaine de pompiers qui leur ont fait découvrir, dans plusieurs ateliers, les missions du secours au SOIS. Lors de la soirée, les participants ont pu découvrir les gestes qui sauvent : l'usage de l'extincteur, le rôle du défibrillateur. Cette démonstration m'a bien aidée à comprendre son fonctionnement. »

habillé de pied en cap dans la tenue de tenue d'intervention, avec casque et bouteille d'air comprimé, il leur a partagé à l'exercice de l'usage correcte du matériel en période de feu, sous le contrôle des pompiers avec la tenue dans une pièce obscurcie par la fumée. « Je m'imaginais pas tout ce qu'il faut prévoir pour réaliser une intervention en toute sécurité. »

Pour finir, tous ont pu visiter le centre, les équipements des différents véhicules et toutes les missions que les sapeurs-pompiers ont amenés à rencontrer.



Contact pour devenir POMPIER VOLONTAIRE :
Capitaine Abel GARREAU chef de centre
abel.garreau@sdis-vendee.fr / 06 83 97 45 61



VIE ASSOCIATIVE

L'AMICALE LAÏQUE



L'ANNÉE 2020 RESTERA DANS NOS MÉMOIRES...

- Notre amicale compte une cinquantaine d'affiliés à la Fédération des Œuvres Laïques de Vendée.
- Si vous le souhaitez, vous pouvez vous inscrire vous aussi à tout moment de l'année. Nous remercions les mairies qui soutiennent nos projets.

LES MISSIONS DE L'AMICALE LAÏQUE

- Défendre la laïcité de l'école et l'accueil de tous les enfants
- Organisation de manifestations ouvertes à tous en contribuant au dynamisme des communes
- Participer au financement des différents projets pédagogiques mis en place par les enseignants de l'école dans le respect des directives de l'Education Nationale
- Permettre à tous les élèves de bénéficier des mêmes activités

BILAN ET PROJETS

- Cette année encore, nous n'avons pas pu, avec la situation sanitaire, organiser toutes les activités souhaitées. Nous avons dû, au mois de janvier, annuler le **concours de belote**. Nous espérons pouvoir l'organiser en 2023.
- Les **2 marchés** organisés cet été fin juillet et début août à MAILLEZAIS ont été un vif succès !
- Les **actions menées auprès de l'école ont été diverses** :
 - L'Amicale participe au financement du Ciné-Jeunes (présentation de films avec intervention d'un animateur professionnel)
 - Cette année, une classe de mer a eu lieu à Noirmoutier (découverte du milieu marin et de son environnement). Elle a lieu tous les 3 ans en règle générale.
 - L'Amicale participe également à l'achat des cadeaux de Noël pour les CM.
- Nos Projets pour l'an prochain :
 - Organiser un **concours de belote** en début d'année.
 - Nous renouvelons également les **marchés de producteurs avec repas possible sur place**, durant l'été à Maillezais et nous aimerions en faire un également à MAILLÉ si la Mairie nous y autorise.
 - Une **balade moto** est en cours d'organisation également en mai.
 - Si la municipalité de Maillé réitère l'organisation des **Conviviales**, nous nous proposons de participer à leur organisation.
 - Enfin, une **marche gourmande** étant plus difficile à organiser, nous espérons en refaire une pour 2024.

CONTACTS

Président : Lionel ABELARD

06 32 54 45 80

Trésorier : Alain DIEUMEGARD

02 51 87 23 60

amicalelaiquemaillemaillezais@gmail.com

ADHESION ANNUELLE : 12€

LOCATION DE MATÉRIEL

Tables et bancs pour vos fêtes privées
(gratuit pour les adhérents)

BUREAU

- Présidente..... Lionel ABELARD
- Vice-présidente Cosette DENIS
- Secrétaire Magali HAUTIERE
- Secrétaire-adjoint Valère GILLES
- Trésorier..... Alain DIEUMEGARD
- Trésorier adjoint Henri PREZEAU
- Membres actifs : Didier ARNAUD, Liliane BROUCA, Françoise DIEUMEGARD, Sylvie MORAND, Christelle et Yves RACAPE, Mireille ROBIN, Isabelle VEBER



ANIMATIONS 2023

- Concours de belote 14 janvier
- Balade moto..... courant mai
- Marché de producteurs locaux..... 7 juillet à Maillezais
- Marché de producteurs locaux (souhait) 4 août à Maillé





LA CAVALERIE D'AGRIPPA

TOURISME ÉQUESTRE

CONTACT

Aurélien ROCHER

Président

06 81 84 38 22

QUI SOMMES-NOUS ?

- ↳ Nous sommes une association loi 1901 qui regroupe des propriétaires d'équidés.
- ↳ Ses buts : mettre en commun des structures, des moyens, des compétences afin de créer un réseau de solidarité et de promouvoir le tourisme équestre dans la région.

HOMMAGE À BERNARD...

Chaque année qui passe apporte son lot de joies et de peines ; 2022 n'échappe pas à la règle.

Si depuis 2014, nous avons la chance de fêter tous les ans dans notre association, la naissance d'un nouveau ou d'une nouvelle cavalière, voire les deux, cette année, nous avons la tristesse d'avoir perdu l'un des nôtres.

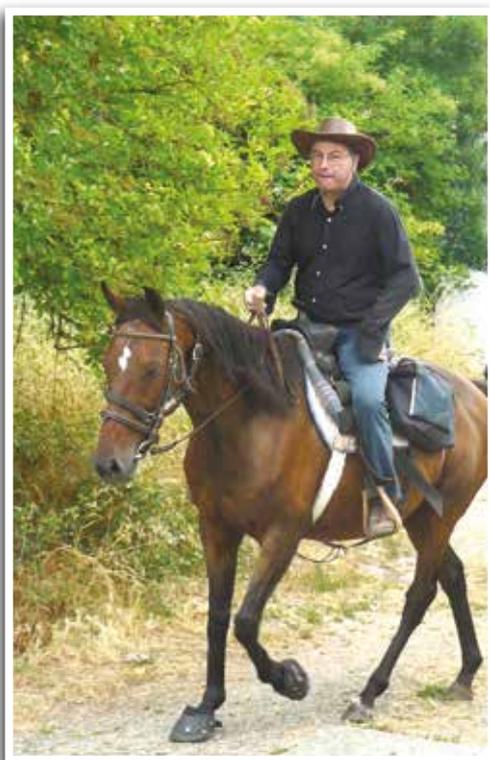
Bernard FUMÉ nous a quittés brutalement le 20 avril. Avec Claudie sa femme, ils faisaient partie de notre association depuis 10 ans. Boulanger à Maillezaïs, il était accaparé par son métier. Il regrettait de ne pas pouvoir sortir à cheval plus souvent avec nous, mais ne ratait jamais notre randonnée annuelle de juin. Bernard venait de prendre sa retraite et pouvait enfin vivre pleinement sa passion du cheval et la partager avec ses petits-enfants. Nous nous souviendrons de sa gentillesse. Nous renouvelons notre profonde sympathie à Claudie et à toute sa famille.

ENCORE UNE ANNÉE BIEN CHARGÉE !

Heureusement, 2022 nous a aussi apporté des joies :

- ↳ La quasi fin de l'épidémie de Covid-19 nous a permis d'organiser notre **randonnée pédestre, équestre et VTC** dans un esprit beaucoup plus convivial. Nous comptons sur vous pour venir avec vos amis partager un moment de plaisir avec nous, lors de notre prochaine édition prévue **le 18 Juin 2023**.
- ↳ Les membres de l'association ont également pu se retrouver pour des sorties ensemble autour de chez nous ou bien pour des randonnées organisées par nos voisins des départements limitrophes.
- ↳ Nous nous sommes également retrouvés pour notre traditionnel bivouac ou notre rando-resto qui nous ont conduits cette année, à Foussais-Payré et au P'tit Marais.
- ↳ Quelques-uns se sont aussi rendus à Moncontour dans la Vienne pour le rassemblement national du mouvement "Equiliberté", auquel l'association est adhérente.
- ↳ La Cavalerie a également participé à l'animation "Maillé au fil de l'eau" et pris en charge les Conviviales du port le 17 juillet. .

Pour tout renseignement complémentaire sur l'association n'hésitez pas à nous contacter.





LE FOYER RURAL

BOUGER À MAILLÉ !

LE FOYER RURAL, ouvert à toutes et à tous, est un lieu d'échange où chacun peut s'exprimer librement, proposer des projets et se réaliser dans diverses activités.

Si vous avez une passion à partager, l'envie de développer une nouvelle activité, contactez-nous, vous serez les bienvenus !

ATELIER DE TRAVAUX MANUELS 3D

Décoration, Découverte, Détente !

- Vous avez envie de faire... mais vous ne prenez pas le temps, venez échanger vos savoirs. De nombreuses créations n'attendent que vous.
- Cartonnage, cuir, tissus, rotin, tableau, initiation et perfectionnement à la couture, etc. Bibliothèque de prêts de livres de loisirs créatifs.

➔ 2 samedis après-midi par mois de 14h30 à 17h

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de Betty ou Brigitte !

GYM POUR TOUS / SALLE POLYVALENTE

Vous habitez à Maillé ? Profitez de séances de gym de proximité !

- Les séances sont animées par Martine MEUNIER, diplômée fédérale.
- Devenez acteur de votre santé, osez venir nous rejoindre, à tout âge, dans une ambiance conviviale.
- Chacun à son rythme pourra ainsi garder souplesse, énergie, équilibre et mémoire tout en passant un agréable moment ensemble.

➔ Mardi matin de 10h à 11h

GYM TONIC / SALLE POLYVALENTE

▸ C'est dans une ambiance dynamique et rythmée que nous vous proposons des activités de fitness, step, aérobic, cardio, renforcement musculaire pour terminer en douceur par des étirements de stretching.

➔ Lundi soir de 20h30 à 21h30

CONTACTS

Présidente : Brigitte DENIS

02 51 52 01 22 - 06 73 57 26 39

Secrétaire (Gym) : Françoise DAVERDON

02 51 00 30 42 - 06 21 92 19 11

Trésorière (3D) : Betty BISSON

02 51 87 13 46

ADHÉSIONS ANNUELLES

3D : 25€

GYM : 102€ (1 séance/semaine)

122 € (2 séances/semaine)

Possibilité de commencer en cours d'année, tarif en conséquence.

1^{re} séance (découverte) gratuite

BUREAU

- Présidente..... Brigitte DENIS
- Trésorière..... Marie Claire VERLAY
- Vice-trésorière..... Fabienne GANDOIN
- Trésorière atelier 3D..... Betty BISSON
- Secrétaire Françoise DAVERDON
- Vice-secrétaire..... Martine MARTIN
- Membres actifs : Laurette CHARRIER, Christiane DOUTHE, Isabel VEBER





CONTACT

Stéphane BESSON, Président

06 22 59 15 95

Marion TESSIER, Secrétaire

06 74 57 67 66

rugbymaraispoitevin@gmail.com



RUGBY MARAIS POITEVIN

QUI SOMMES-NOUS ?

- ↳ Le Club Rugby Marais Poitevin compte une quarantaine de licenciés pour cette 5^e saison qui démarre au top avec déjà 2 victoires !
- ↳ Le rugby est un sport plein de valeurs et accessible à tous (à partir de 18 ans) ! Un short, des crampons et nous vous accueillerons avec plaisir.
- ↳ Partage, entraide, famille, engagement, dépassement de soi, courage, convivialité et respect sont les maîtres-mots de ce sport qui nous passionne !
- ↳ Restez informés sur les actualités du club, manifestations, calendrier des matchs en nous suivant sur facebook Rugby Marais Poitevin.

ENTRAINEMENTS LES MARDIS SOIRS DE 19H À 21H

L'ensemble du Club tient de nouveau à remercier ses partenaires, ses sponsors, la commune, les joueurs et les membres du bureau sans qui nous ne pourrions exister ainsi que tous ceux qui viennent nous encourager lors des matchs.

Toute personne souhaitant s'investir bénévolement dans la vie de l'association est évidemment la bienvenue.

Sportivement

ÉVÉNEMENTS 2023

- ↳ Déplacements :
 - 29 Janvier.....Puilboreau (17)
 - 19 MarsChantonay (85)
 - 29 Avril..... Cherves (16)
- ↳ A domicile :
 - 25 Février..... Aigrefeuille d'Aunis (17)
 - 1^{er} Avril.....Puilboreau (17)
 - 10 Juin..... Angers (49)



ENSEMBLE MUSICAL DE MAILLÉ

2022 : LE PARTAGE RETROUVÉ !

L'année 2022 aura été marquée par le retour des échanges avec plusieurs harmonies. Après ces années COVID, les retrouvailles furent enjouées.

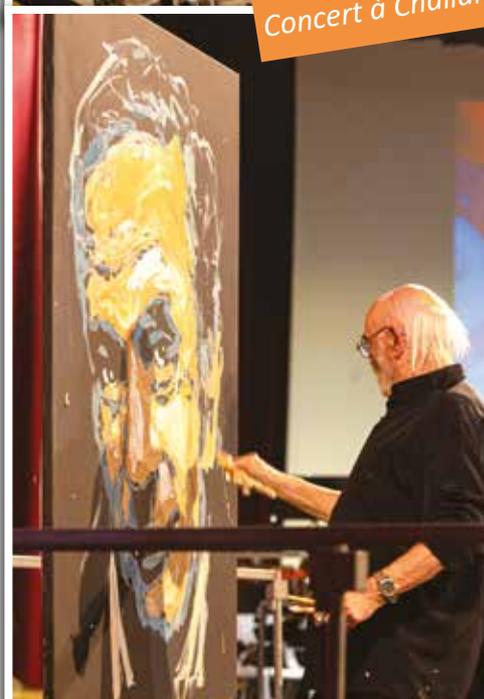
- ↳ Le dimanche 22 mai, **L'Orchestre d'Harmonie de Challans** nous a réservé un accueil magique. Durant notre interprétation de l'ouverture de « La Force du Destin » de Verdi (musique du film « Jean de Florette-Manon des Sources »), **l'artiste Jean-Pierre BLANCHARD, mondialement connu pour dresser ses tableaux en direct, a peint le portrait d'Yves Montand en quelques minutes seulement.** « *Chapeau, l'artiste !* » qui, à notre grande surprise, nous a offert son œuvre. Encore merci aux Vendéens du Nord pour cette belle journée d'amitié !
- ↳ Pour notre **concert de printemps du 11 juin**, nous avons accueilli nos amis de la Philhar de la Roche-sur-Yon. Cet ensemble nous sollicitera à son tour pour participer à son prochain festival d'harmonies à la salle du Manège de la Roche-sur-Yon.
- ↳ En novembre, nous avons fêté **la Sainte-Cécile avec l'Orchestre d'Harmonie de la ville de Rennes**. Nos invités bretons ont beaucoup apprécié ce week-end passé dans notre région et sont restés émerveillés par notre public nombreux et passionné. Nous en avons profiter pour fêter les 20 ans de direction de Victorien qui nous dirige toujours avec passion, aux côtés de Grégoire. A l'occasion de ce concert nous avons été heureux de présenter nos jeunes musiciens rentrés en grand nombre cette année !
- ↳ Lors de notre assemblée générale de fin d'année, nous avons remercié **Louissette JULIEN pour ses 37 ans comme trésorière** de notre ensemble. Un grand merci à elle pour son accompagnement durant toutes ces années.
- ↳ Pour clore l'année 2022, l'Ensemble Musical a participé à la cérémonie du **130^e anniversaire des pompiers de Maillezaïs**. A l'abbaye, dans un décor plein d'histoire, nous avons rendu hommage à ces hommes et femmes d'exception qui veillent sur notre population...

CONTACT

Christophe ROUX
Président
02 51 87 01 41



Concert à Challans



Nos jeunes lors de la Ste Cécile!



La Ste Barbe à Maillezaïs





LES VOIX DU MARAIS

CHORALE

QUI SOMMES-NOUS ?

- ↳ La Chorale les Voix du Marais accueille, sous la direction depuis septembre 2021, de sa cheffe de chœur Mariejk THÉRY, professionnelle du chant, toutes les personnes ayant la passion du chant.
- ↳ Le répertoire de la chorale est éclectique : chants de la Renaissance, chants sacrés, chants populaires français et étrangers et chansons contemporaines harmonisés à 4 voix.
- ↳ **LES RÉPÉTITIONS** ont lieu par roulement, sur les communes de MAILLÉ, MAILLEZAIS, OULMES ET NESSIER tous les mercredis de 20h à 22h.
- ↳ **Où chantons-nous ?** L'éclectisme du programme se retrouve dans la variété de nos prestations : la chorale se produit seule ou avec d'autres chorales et orchestres d'harmonie, dans des salles des fêtes ou des églises, dans des maisons de retraite ou à la chapelle des Mineurs de Faymoreau, sur la grande scène du Moulin du Roc à Niort pour des musiques de films ou au Vendespace pour faire Voguer les Chœurs avec 1500 choristes... partout où l'on a plaisir à chanter et à entendre chanter !
- ↳ La chorale "Les voix du Marais" cherche toujours de nouveaux choristes : tous ceux qui aiment chanter peuvent nous rejoindre dans une ambiance conviviale, n'hésitez pas à nous contacter par mail ou laissez un message au 06 75 40 03 22 le président vous recontactera.



ANIMATIONS 2023

- Samedi 13 MAI 2023 concert à la salle de Maillé Les Voix du Marais, dirigées par Mariejk THERY, reçoivent la chorale d'Auxerre Les Chanteurs pour le plaisir, dirigée par Jean QUERON.
- Samedi 1^{er} JUILLET concert à la salle de Maillé Les Voix du Marais, dirigées par Mariejk THERY, reçoivent la chorale "Arc en ciel" d'Olonne sur mer dirigée par Corinne GINO.

CONTACT

Patrick MAURISSAN

Président

06 75 40 03 22

patrick.maurissan@orange.fr

voix.du.marais@gmail.com



Mariejk THERY





VIE ASSOCIATIVE

LA MARAICHINE

CLUB DE RETRAITÉS... MAIS PAS QUE !

2022 : REPRISE DES ACTIVITÉS !

- Nous accueillons les jeunes et moins jeunes retraités.
- Après 2 années difficiles, l'association LA MARAICHINE a repris ses activités habituelles qui permettent aux personnes de se rencontrer, d'échanger à travers la marche dans nos campagnes, les jeux divers les vendredis après-midi, les repas mensuels et ses piques-niques au beau temps.
- Des lotos ainsi que des concours de belotes sont organisés en cours d'année.
- **Les enfants aussi ont leur après-midi** : Atelier enfants tous les mercredis de 14h30 à 17h où ils peuvent s'exprimer et s'amuser.

Nous serons toujours très heureux d'accueillir de nouveaux adhérents.

Nous vous souhaitons une très bonne année à tous !

CONTACTS

Léa WLOSEK
Présidente
06 30 12 35 21

Nadia GAUTRON 06 65 44 37 45

Françoise BOCENNO 06 19 51 10 86





LA SAINT- HUBERT

LA SOCIÉTÉ DE CHASSE

Après 2 années difficiles marquées par la pandémie, la nouvelle saison de chasse peut enfin reprendre plus sereinement pour les amateurs de cette activité.

LA CHASSE : TOUTE UNE HISTOIRE...

- ↳ La chasse est une activité ancestrale pratiquée à l'origine afin que l'Homme puisse se nourrir, puis peu à peu elle s'est transformée en une activité de loisir par laquelle les chasseurs jouent **un rôle important dans la préservation de la nature et de la biodiversité**.
- ↳ En effet, différentes espèces peuplant notre territoire n'ont aucun autre prédateur que l'Homme et proifèrent donc, ce qui peut entraîner des dégâts importants sur les cultures ou les espaces naturels, comme les berges, mais aussi des accidents plus ou moins graves sur les routes. C'est le cas notamment **des chevreuils et sangliers** qui viennent se nourrir dans les champs agricoles et traversent les voies assez régulièrement, mais aussi des ragondins qui creusent leurs terriers sur les berges et les affaiblissent ce qui peut conduire à des déracinements d'arbres qui viennent gêner la circulation des barques ou canoës.

UNE ACTIVITÉ RÈGLEMENTÉE

- ↳ La chasse est cependant une activité règlementée et soumise à différentes **autorisations et conventions**. Les chasseurs exercent leur activité principalement sur des terres privées dont les propriétaires autorisent la pratique, notamment pour le petit gibier, et sont soumis à des quotas permettant une régulation et un équilibre des différentes espèces.
- ↳ Par exemple, **le lièvre présente un quota de prélèvement** maximum de 70 individus sur le territoire de la commune. Chaque lièvre prélevé est répertorié grâce à un bracelet attaché à l'animal qui est ensuite envoyé à la société de chasse pour être comptabilisé.
- ↳ **Les chevreuils** quant à eux sont uniquement chassés en battus et soumis à **un quota fixé** par la fédération en fonction des territoires et variable selon les années (18 pour 2022-2023).
- ↳ Par ailleurs, cette année, la société de chasse a pris la décision de signer une **convention de protection et de réintroduction du faisan** sur le territoire pour les 6 prochaines années. Cette convention interdit pendant toute sa durée la chasse des poules faisanes et limite la chasse du faisan à un individu par semaine et par chasseur. D'autre part, cela engage aussi la société de chasse à mettre en place des structures de réintroduction de l'espèce par la création de volières et des lâchés de jeunes bagués durant l'été.

CONTACTS

Gaëtan ROUGER
Président
06 73 72 64 78

DÉCLARATION DE DÉGÂTS POUR LES NUISIBLES :

Frédéric ROUGER
06 07 16 46 45

Nous remercions tous les propriétaires qui nous permettent de pratiquer notre activité et espérons pouvoir vous retrouver pour notre traditionnel jambon à la broche qui se déroulera le 30 juillet 2023.



ANIMATIONS 2023

- Jambon à la broche 30 juillet





LES AMIS DU MOULIN DE LA PICHONNIÈRE

QUI SOMMES-NOUS ?

Association créée pour la restauration, réhabilitation et fonctionnement du Moulin de la Pichonnière.

UNE PENSÉE POUR PATRICE...

Je tiens à avoir une pensée particulière pour l'un des membres de notre association. Patrice nous a quittés au mois de septembre. Il était depuis le début dans le bureau et membre très actif mais discret. Nous lui souhaitons bon vent.

NOS PORTES OUVERTES EN 2022

- Vous êtes venus, cette année encore, nombreux à nos traditionnelles portes ouvertes au Moulin. Cette Journée du patrimoine avait comme thème : "Être et Renaître". Nous avons ce jour-là, fait renaître une bluterie. Un tamis mécanique à farine a été réadapté par des bénévoles afin qu'elle corresponde à la bluterie disparue.
- Lors de cette journée, vous avez aussi pu profiter de la visite du moulin et découvrir les alentours avec un jeu de piste.
- Du préfou et des boules de pain, cuits dans un four à bois, ont également rencontré un franc succès !
- **LES PROCHAINES PORTES OUVERTES SERONT LE DIMANCHE 25 JUIN 2023.** Je vous dis donc à très bientôt.

CONTACT

Guillaume GELOT
Président

10 Rue de la Poste
85420 MAILLÉ

02 51 87 04 23





LES MAIL'TAINS EN FÊTE

"MAILLÉ AU FIL DE L'EAU"

QUI FAISONS-NOUS ?

- Depuis 1999, nous organisons une fête de village qui a lieu tous les 2 ans, les années paires, le premier vendredi du mois d'Août, sur le port.
- "Maillé au fil de l'eau" c'est : des animations tout au long de la soirée, avec un service restauration, la vente de préfou et une buvette.
- Notre spécificité : proposer des balades en bateaux de nuit, le long de la Sèvre, qui permettent aux visiteurs d'admirer des tableaux éclairés et animés par des Maillétais.
- D'autres associations de Maillé (L'Ensemble musical, la Cavalerie d'Agrippa, l'amicale des pompiers) participent à cet évènement en animant des tableaux.
- C'est un spectacle magique, un concept unique où ce sont les spectateurs assis dans les barques glissant silencieusement sur la Sèvre, qui passent devant les spectacles et non le spectacle qui passe devant les spectateurs.

13^e ÉDITION DE "MAILLÉ AU FIL DE L'EAU"

- Le 5 Août dernier, le port de Maillé a accueilli la 13^e édition de "Maillé au fil de l'eau". Après l'annulation de 2020 en raison du Covid, l'attente était grande que ce soit pour les spectateurs ou pour les bénévoles.

L'affluence a été à la hauteur de notre attente et le port était noir de monde en cette belle soirée d'été. Les différents stands ont été pris d'assaut et notre principale attraction, la balade en barque de nuit sur la Sèvre, a été plébiscitée.

Sur le port, le groupe traditionnel Arbadetorne, les Danseurs de l'Avant deux de Damvix et Bruno Ligonnière ont animé le port de 19h30 à 1h30 du matin, permettant d'attendre le départ en Bateau.

Sur les bords de la Sèvre, les bénévoles de Maillé et des villages environnants s'étaient mobilisés pour offrir un spectacle de qualité, renforçant la magie de ce spectacle unique.

Une soirée exceptionnelle qui fait la fierté du village et de ses bénévoles. Il suffisait d'être sous la halle le samedi midi, à la fin du démontage, pour entendre les commentaires des bénévoles : « On a fait une belle fête ! »

- Tout le monde s'est retrouvé le 8 Octobre dernier pour la traditionnelle fête des bénévoles, où, autour d'une tartiflette, nous avons pu partager nos souvenirs de cette belle soirée d'été.

APPEL AUX NOUVEAUX BÉNÉVOLES !

Cette fête n'existe que par ses bénévoles et leur engagement, souvent depuis de longue années. Aussi, nous avons besoin de sang neuf pour continuer ce voyage sur la Sèvre qui commença en 1999, il y a plus de 20 ans. N'hésitez pas à nous rejoindre lors de **notre assemblée générale, le samedi 21 Janvier 2023 à 18h salle polyvalente.**

CONTACT

Mail : contact@mfdl.fr

Site : mfdl.fr

Nous tenons aussi à remercier la municipalité de Maillé qui nous a ouvert la halle du port, bien qu'elle n'était pas finie à cette date. Ce fut un cadre idéal pour notre buvette, ajoutant un charme certain à cette place de port.

Alors, rendez-vous le **VENDREDI 2 AOÛT 2024** pour LA 14^E ÉDITION DE "MAILLÉ AU FIL DE L'EAU"





VIE ASSOCIATIVE



DEVISE

**DÉVELOPPEMENT / INITIATIVES /
SOLIDARITÉ / ENVIRONNEMENT**

QUI SOMMES-NOUS ?

- › Nous sommes une association qui prône le partage des connaissances, l'enrichissement mutuel et le mieux vivre ensemble.
- › Devise favorise les initiatives en proposant les moyens et compétences de l'association pour la réalisation d'actions de proximité.

NOS ACTIVITÉS

- › Expositions sur les Droits de l'Enfant
- › Interventions auprès des enfants et des jeunes dans les écoles pour les sensibiliser aux Droits de l'Enfant,
- › Ateliers d'anglais joyeux et créatifs pour apprendre en parlant,
- › Boîtes cadeaux de Noël remises à l'Épicerie Solidaire de Maillezais
- › Un jardin découverte et solidaire
- › Un vide jardin sur le port en avril
- › NOUVEAU ! Des sessions sur la sécurité routière ont été organisées pour une petite remise à niveau



CONTACTS

Président : Daniel BAUDIN

06 23 35 39 81

Vice-président : Michel GOGAIL

devise.asso@gmail.com

COTISATION : 5€/an

> Activités gratuites



Michel GOGAIL

Daniel BAUDIN





MINI-Z : UNE PASSION !

Si je vous dis Mini-Z vous allez me répondre « Qué to quo lé q'tcheu ? ». Le Mini-Z est une discipline de radio-modélisme qui se pratique exclusivement en intérieur avec des voitures de courses électriques à l'échelle 1/28°.

C'est par hasard que Thierry PEREIRA a découvert le radio-modélisme. Joueur de foot amateur de bon niveau, Thierry, à la suite d'une blessure sérieuse, a été dans l'obligation de stopper cette pratique qui lui occupait les week-ends et quelques soirs dans la semaine.

Comment combler ce temps laissé libre ? C'est grâce à son métier de facteur et en livrant une voiture radiocommandée à un client que Thierry s'est tourné vers le radiomodélisme, il y a 8 ans. Pour pouvoir pratiquer sa nouvelle discipline il s'est inscrit dans le club « Mini-Z 79 », club dont il est actuellement président.

Pour tout savoir sur ce club, et pourquoi pas découvrir une nouvelle passion, il vous suffit de visiter le lien suivant :

drive.google.com/file/d/17TxSX9BjfdudNoTZOXdnyWj0F37GCwQ7/view?usp=share_link

Thierry est le mari de Cécile, couturière à l'enseigne Idées couture. Ils ont acheté une grande maison face à l'église, à la fois pour installer l'atelier de Cécile au rez-de-chaussée et aussi un circuit d'entraînement, juste en dessus. Mais avant de rouler, ces mini-bolides passent dans les mains, devenues expertes, de Thierry qui assemble toutes les pièces détachées dans son atelier.

Lors de son interview et de la visite de son atelier et circuit, Thierry m'a confié la télécommande pour m'essayer au pilotage d'une Mini-Z ; après moult tête-à-queue et une vitesse digne d'un escargot, j'ai compris que je n'embrasserai jamais cette passion.

Thierry est prêt à accueillir des personnes désireuses de voir les Mini-Z de plus près, au 6 place de l'église à la seule condition de prendre rendez-vous : 07.70.01.85.35

Pour info le Mini-Z se pratique de 7 à 77 ans sans distinction de sexe.



✉ 6 place de l'Eglise ☎ 07 70 01 85 35 📍 Visite sur rendez-vous





Jacqueline et Madeleine

NOTRE HISTOIRE

MAI 1940

MAILLÉ ACCUEILLE DES ARDENNAIS !

par Roger PRAILE, conseiller municipal

CONTACT

Cet article ne met en valeur que deux familles. Afin de constituer un fonds d'archives, je souhaite qu'après lecture de ce bulletin municipal les descendants des familles mailletaises ayant accueilli des réfugiés ardennais puissent se faire connaître : secretariat@maille85.fr

POUR MÉMOIRE...

➔ A l'aube du 10 mai 1940, à la suite de l'avancée des troupes allemandes en Belgique, le département des Ardennes est pris dans la tourmente de l'exode. Entièrement évacué sur ordre des autorités militaires, il se vide en quelques jours de ses habitants.

Plus de 80 000 d'entre eux se rendent, par tous moyens de locomotion, y compris la marche à pied, dans le département de la Vendée, là où le repliement est prévu en cas de conflit.

150 habitants de Haybes, commune située au bord de la rivière Meuse, sont venus se réfugier à Maillé, pour une période de 2 à 4 mois.

➔ Le 24 septembre 2022, à la suite d'une conférence de Christophe DUBOIS, directeur des Bibliothèques de Vendée, auteur d'un livre intitulé « *Les réfugiés des Ardennes en Vendée, 1940 : histoire et mémoire* », je me suis mis à la recherche d'éléments permettant de retrouver un ou plusieurs réfugiés dans le but de les interviewer.

➔ N'ayant pas trouvé mon bonheur dans les archives communales de cette période, j'ai envisagé dans la dernière semaine de septembre de communiquer avec Mme Germaine HENON, née GOEUEVERT, réfugiée hayboise, ayant gardée des relations avec ma belle-famille. Hélas, cette personne venait de décéder à l'âge de 90 ans. Cependant, grâce à la lecture de l'avis de décès j'ai vu que Mme HENON avait une sœur, Jacqueline POULAIN. La chance étant de mon côté, grâce aux "Pages Blanches", j'ai pu contacter Jacqueline et ainsi réaliser l'interview dont le paragraphe suivant n'est qu'un résumé.

RENCONTRE AVEC JACQUELINE POULAIN...

Jacqueline n'a que 4 ans quand la famille GOEUEVERT (la mère, la tante et 2 filles) arrive sur Maillé, après un voyage semé d'embûches.

La famille est alors hébergée à la Bougraine, chez Madeleine LIEVRE dont le mari Léon est prisonnier de guerre en Allemagne. Jacqueline, durant son séjour de 4 mois fréquentera, néanmoins, l'école. Malgré son jeune âge, Jacqueline garde le souvenir d'un accueil chaleureux tant chez Madeleine LIEVRE que dans la famille LUCAS, les voisins d'en face.

De retour dans les Ardennes après un crochet par le Cher, les GOEUEVERT, retrouveront (comme bon nombre d'Haybois) leur maison pillée.

Jusqu'au décès de Madeleine LIEVRE, Jacqueline POULAIN et Germaine HENON entretiendront une relation d'amitié avec celle qui avait su leur prodiguer amour et tendresse dans les moments difficiles de l'exode.

Les deux sœurs reviendront régulièrement sur Maillé...

ET APRÈS...

Une venelle de Maillé est baptisée "Venelle des Ardennais".

Beaucoup d'Ardennaises et d'Ardennais rencontreront l' élu(e) de leur cœur en Vendée, y habiteront ou y reviendront et créeront l'association "Amicale des Ardennais de Vendée" dont le siège social est à Saint-Gervais (85230).

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFECTURE DE LA VENDÉE
ORDRE DE RÉQUISITION

En exécution des prescriptions de la loi du 11 Juillet 1938
organisation de la Nation en temps de guerre, du décret
règlement d'administration publique du 28 Novembre 1938
l'arrêté de M. le Ministre de l'Intérieur relatif aux réqui-
sitions d'immeubles ;

Vu le décret de M. le Président de la République portant
exercice du droit de réquisition ;

Les locaux dont la désignation est faite au verso du présent
arrêté sont requis pour les besoins de la Nation. Il est interdit d'en
user.

Ces locaux seront utilisés selon les besoins, et les indemnités
prévues par les règlements seront attribuées à l'ayant-droit à
compter du jour de l'occupation effective.

A Maillé le 30 mars 1940

Pour le Préfet et par délégation :

Le Maire,

(Signature)

(Sceau)

DU CHANGEMENT À MAILLÉ EN 2022 !



BAR-TABAC LE CHÊNE VERT

VALÉRIE DISTINGUIN ET WILLIAM CAZANAVE sont les nouveaux propriétaires du bar-tabac le Chêne Vert, depuis juin dernier.

William travaillait dans la logistique. À la suite du rachat de l'entreprise de son employeur, il a été licencié. L'occasion pour lui de réfléchir à une nouvelle vie faite de contacts humains, en se lançant dans la tenue d'un commerce multiservices.

Il a convaincu Valérie, sa compagne, de démissionner de son poste d'agent hospitalier et de le suivre...

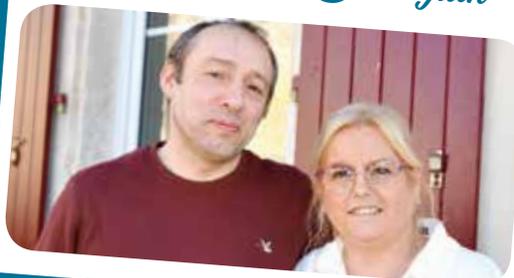
Les annonces de commerces à reprendre auraient pu les conduire en Haute-Savoie ou dans le Cantal, mais après une visite des locaux du bar-tabac et de la région, ils ont découvert un endroit où il fait bon vivre. C'est sans hésitation qu'ils ont repris ce commerce en gardant les activités existantes, avec une réflexion pour en créer d'autres...

Que ce soit pour le bar, le tabac, les journaux et magazines, le dépôt de pain ou la supérette, Valérie et William vous accueillent tous les jours sauf le mardi.

✉ 7 place de l'Eglise ☎ 02 51 87 02 57

📧 lechenevertmaille@gmail.com 🕒 Ouvert tous les jours sauf le mardi

*William Cazanave et
Valérie Distinguin*



DESIGN COLOR CARROSSERIE PEINTURE

CÉDRIC DENIS, habitant de Maillé, s'est installé dans la Zone Artisanale de la Fraignaie, en juillet.

Sous l'enseigne "Design Color Carrosserie Peinture", Cédric a sauté le pas et a créé sa propre entreprise, fort de 21 années d'expérience dans le métier de la carrosserie !

Cédric ne "soigne" pas que les bosses : il intervient pour tous les travaux de réparation et peinture sur les voitures mais aussi sur les motos, il remet en état les optiques et personnalise les véhicules.

✉ Zone Artisanale au 18 rue de la Fraignaie ☎ 06 17 11 94 19



C ET VOUS

CINDY CHAUVEAU est la nouvelle propriétaire du salon de coiffure, sous l'enseigne "C et Vous".

Après un CAP à 18 ans et un BP à 20 ans, Cindy a travaillé comme employée. L'envie de diriger son propre salon l'a poussée à s'intéresser aux annonces de reprise de commerces dans un rayon de 20 km autour de son lieu de résidence. Son choix se porte sur Maillé.

Elle a ainsi choisi de reprendre le salon de coiffure de Yasmine, l'ancienne propriétaire. C'est finalement le 11 octobre dernier que Cindy coiffa ses premiers clients. Cindy envisage déjà de recruter en 2023 ! Ce qui lui permettrait de proposer plus de plages horaires.

Cindy coiffe les femmes, les hommes et les enfants, uniquement sur rendez-vous.

✉ 7 bis rue de la Poste ☎ 02 28 13 97 61

Cindy Chauveau





NOS PROS...



LES ASSISTANTES MATERNELLES vendee-enfance fr/carto/resultats.aspx

- **BOBIN Emmanuelle**02 51 51 98 30 / 06 29 44 72 81
3, rue des Acacias..... bobinemmanuelle6@gmail.com
- **RIBREAU Laëtitia** 02 51 00 69 46
6, Rue du Gros noyer
- **MAISON DES ASSISTANTES MATERNELLES (MAM)**
Les P'tites Grenouilles
11, Rue de la poste delphine.meteau@sfr.fr
METEAU Delphine06 64 24 83 66 / 02 51 52 23 56
ZADIKIAN Céline..... 06 32 10 31 08
RUIZ-JIMENEZ Emma..... 06 78 22 86 17



LES ARTISANS

ÉLECTRICITÉ

- Johann PERLADE 07 88 16 23 58
6, rue de la Poste

MAÇONNERIE / COUVERTURE / ZINGUERIE

- MDH / Benjamin DENIS 02 51 87 05 57
ZA La Devisse 85420 DAMVIX
- Bernard GANDOUIIN 02 51 87 07 18
15, Rue Saint Pient
- GELOT Maçonnerie 02 51 87 04 23
24, Rue de la Fraignaie

MÉCANIQUE GÉNÉRALE DE PRÉCISION

- MGPM 02 51 87 02 85
La Croix de Maillé

MÉCANIQUE NAVALE ENTRETIEN GARDIENNAGE

- FREDDY BOAT / Freddy BOUSSAKHANE ... 06 61 08 34 34
La Vieille Vaigue, route de Taugon

MENUISERIE GÉNÉRALE

- Stéphane CHATAGNER 02 51 87 02 43
22, Rue de la Fraignaie

PEINTRE

- Philippe LEBLANC 02 51 87 00 56
37, Grand'Rue

PEINTRE AUTOMOBILE

- DESIGN COLOR / Cédric DENIS 06 17 11 94 19
18, Rue de la Fraignaie

TRAVAUX PUBLICS

- GIRARD & LUCAS 06 30 51 70 41 - 06 79 70 89 87
10, Rue de la Bougraine..... sarlgirardlucas@gmail.com



LES COMMERCES & ENTREPRISES

BAR-TABAC SUPÉRETTE

- LE CHÊNEVERT 02 51 87 02 57
William CAZANAVE & Valérie DISTINGUI
7, Place de L'Église

BOULANGERIE-PÂTISSERIE

- Maison COIRIER 02 51 00 51 66
7B, Rue de la Poste

BRASSERIE ARTISANALE

- LA CIBULLE / Maxime BONNIN 07 68 03 85 58
7, Rue de la Poste..... ontact@lacibulle.fr

COIFFEUSE

- C & VOUS / Cindy CHAUVEAU 02 28 13 97 61
7A, Rue de la Poste

CONCEPTION SITES INTERNET ET LOGICIELS

- Jean-Marc AUDINEAU 02 51 00 81 94
10, Rue de l'Autize, La Grande Bernegoue

CONFECTION COUSSINAGE BATEAUX ET CARAVANES LOCATIONS DE BATEAUX

- EVELYN'COUTURE 02 51 00 62 61 / 06 65 23 15 29
La Vieille Vaigue Route de Taugon

COUTURE

- IDÉES COUTURE / PEREIRA Cécile 06 14 96 61 12
6, Place de l'église
- Brigitte DENIS 02 51 87 05 57
+ Fabrication accessoires de mode (bijoux, sacs)
La Corbillière

ENTRETIEN CHAUDIÈRES

- ATOUT FLAMME / Lorenzo RAUD 02 51 69 41 06
10, Rue des vignes

INSTITUT DE BEAUTÉ

- UN INSTANT POUR SOI / Maud RENOUX ... 09 83 57 88 32
11, rue de la Poste



VENTE À LA FERME OU SUR LES MARCHÉS

MARAICHAGE

- Alain MERCIER / Légumes Bio 02 51 87 03 16
Rue d'Andremont, La Grande Bernegoue
Vente le mardi de 14h à 18h30 le samedi de 9h à 11h30
- LA ROSÉE DU MARAIS / Légumes de saison
Jean-Ernest VINCENT 02 28 13 09 69
La Pichonnière jeanernest.vincent@sfr.fr
Vente à la ferme : ouverture sur commande
Vente sur les marchés de Fontenay-le-Comte le samedi
..... St Michel-en-l'Herm le jeudi
- Gaec LA CHAPELLE / Légumes 06 78 64 02 31
Fabien BAUDIN, La Croix des Marys
Vente à la ferme et sur les marchés de Niort, Poitiers et La
Rochelle (La Palisse)



VENDEURS INDÉPENDANTS À DOMICILE

CONSEILLÈRE H2O (Produits d'entretien)

- Nathalie ROCHER.....06 51 78 02 47

CONSEILLÈRE JUST (Produits bien-être)

- Alexandra MAYONADE06 76 72 22 71
4, Rue du Gros noyeralexandra.mayonade@gmail.com

CONSEILLÈRE PARTYLITE (Bougies & déco)

- Alexandra MAYONADE06 76 72 22 71
4, Rue du Gros noyeralexandra.mayonade@gmail.com
e-boutique : alexandramayonade.partylite.fr

CONSEILLÈRE VICTORIA (Bijoux)

- Cécilia CHAUVET06 88 49 34 28
7, Rue des Vignescecil.chauvet@gmail.com

SERVICE PUBLIC

LA POSTE

- Place de la Mairie02 51 51 30 82

SANTÉ / BIEN-ÊTRE

SOPHROLOGUE MAGNÉTISEUR

- Marie Roussalka BELEMBERT06 46 21 46 64
6, rue de la Poste

MASSAGE BIEN-ÊTRE

- Eric BAUDRY06 08 69 65 61
ericmassage@orange.fr

TOURISME

AUTRES LOCATIONS MEUBLÉS DE TOURISME / GÎTES

- BOURGOIN Jacqueline05 46 43 19 65
35 grande rue de l'autiste - La Grande Bernegoue
- DAGBERT Annick02 51 00 70 24
1 Grand Rue
- GARREAU Denise02 51 87 03 92
25 rue des Loges
- ROUGER Claudine06 07 16 46 45
17 rue des Hauts de la Grande Bernegoue
La Grande Bernegoue

CENTRE D'HÉBERGEMENT

- LES ASTÉRIDES / 66 lits02 51 24 75 55
7 grand Ruewww.lesasterides.com

TRUCK

- Le P'tit Truck : Burger, snack06 78 36 05 98
Tous les dimanches soir
Place Jean-René Constant Quoy

CONCESSIONS

CIMETIÈRE

- Concession 30 ans 60 €
- Concession 50 ans 80 €

COLUMBARIUM

- CASE 15 ans 500 €
- CASE 30 ans 800 €
- OUVERTURE CASE 80 €



RESTAURANT SCOLAIRE

TARIFS REPAS

- Mailletais 3 €
- Non Mailletais 3,70 €
- Les parents recevront une facture fin de mois.
- Pour le règlement, vous avez la possibilité de demander le prélèvement automatique

PRÊT DE MATÉRIEL

TABLES ET BANCOS

- Une caution est demandée lors d'un prêt de tables et de bancos : 10 € / table et 5 € / banc

TIVOLI

- Une caution de 1000 € par tonnelle est demandée lors d'un prêt (uniquement pour les associations communales)
- Réservation du matériel indispensable au préalable auprès de la Mairie.
- ATTENTION ! Le transport du matériel prêté n'est pas à la charge du personnel communal



SOCIAL / FAMILLE



Bénévole à l'ADMR, pourquoi pas vous ?

L'association locale ADMR de votre commune intervient auprès des familles, des personnes âgées ou en situation de handicap. **En complément de l'action des salariés à domicile, une équipe de bénévoles à taille humaine anime l'association** en assurant des missions liées à son fonctionnement et des missions de lien social.

Cette année, l'association ADMR de Benet Maillé Maillezais propose un programme d'actions de lien social ouvert à tous ces adhérents :

- A l'automne : après-midi cinéma en partenariat avec Familles Rurales à Maillezais
- En hiver : jeux de société et galettes des rois à Benet
- Au printemps : spectacle chanson et magie à Maillé
- En début d'été : déjeuner croisière au Collibert à Damvix
- Et bien sûr la bourse aux jouets de l'ADMR à Benet en partenariat avec le Kiosque !



Notre association propose plusieurs façons de s'engager ou de participer à des actions intergénérationnelles selon vos envies et vos disponibilités. Pour découvrir l'ensemble des missions possibles, contactez-nous :

Association locale ADMR Benet Maillé Maillezais

benevolesassoadmrmaille@gmail.com

Allo Écoute Parents

02 51 06 31 44

LUNDI 11H30-13H30
MERCREDI 9H30-11H30
VENDREDI 14H-16H

Valentin HAÛY
Avec les aveugles et les malvoyants

Agir pour l'autonomie

COMITÉ DE VENDÉE
Résidence Les Eraudières Bât. I
3 rue Savary de l'Épineraye LA ROCHE/YON

PERMANENCES
du lundi au vendredi de 13h30 à 17h
Tél : 02 51 37 22 22
comite.vendee@avh.asso.fr
larochesuryon.avh.asso.fr



EMPLACEMENT DU DÉFIBRILLATEUR

➔ Le défibrillateur se situe sous l'auvent de l'entrée principale de l'EHPAD, Place Jean-René Constant QUOY.





AIDE AUX PERSONNES

Sur notre secteur, l'équipe locale de Maillezais, animée par une trentaine de bénévoles, assure un service d'aide aux personnes qui rencontrent de façon passagère, ou plus durablement, des difficultés matérielles ou morales.

Ce secteur correspond en partie à celui de la Communauté de Communes Vendée Sèvres Autize.



PERMANENCE DE L'ÉPICERIE

1 mercredi / 2

51 rue de la Treille à MAILLEZAIS

07 77 59 76 43

Mail : equipelocale.maillezais@secours-catholique.org

DIFFÉRENTS SERVICES SONT OFFERTS

- Aide alimentaire à l'épicerie solidaire, pour en bénéficier : s'adresser à l'assistant social du secteur ou à la mairie qui évalue, selon des critères définis avec le Secours Catholique, leur droit à ce service.
- Accueil, soutien moral et accompagnement de personnes traversant des moments difficiles
- Une boutique solidaire où chacun peut trouver pour un prix très modique des vêtements d'occasion parfois neufs pour les enfants.. Ces services (accueil, soutien et boutique) sont offerts à toutes les personnes qui en font la demande à l'équipe locale :

Référents pour Maillé : Annie GARREAU
Luc-Marie CARDINEAUD



JEUNES 16 – 25 ANS



47 Rue André Tiraqueau
85200 FONTENAY-LE-COMTE
02 51 51 17 57



TU VEUX TROUVER

...un MÉTIER qui te plaît ?

...une FORMATION pour y arriver ?

...des SOLUTIONS pour la vie quotidienne ?

> LA MISSION LOCALE PEUT T'AIDER !

+ d'infos : www.missionlocalesudvendee.fr



➔ À effectuer dans les 3 MOIS qui suivent votre 16^e anniversaire. auprès de votre MAIRIE muni du LIVRET DE FAMILLE.

➔ IL EST OBLIGATOIRE POUR :

- ➔ Effectuer la journée de préparation à la Défense,
- ➔ S'inscrire aux examens et concours soumis à contrôle de l'autorité publique (BAC, BEP, Permis de conduire),
- ➔ S'inscrire sur les listes électorales.

INFOS JOURNÉE DÉFENSE CITOYENNETÉ

200, avenue René GASNIER - BP 14105 49041 ANGERS
Cedex
02 44 01 20 50



Vous n'avez pas de médecin traitant ?



Le Centre Hospitalier de Fontenay-le-Comte a développé le **dispositif SASPAS** vous permettant de consulter un Médecin Généraliste en formation et supervisé au sein des locaux des Urgences.

Le dispositif est accessible à toute personne n'ayant pas de médecin traitant ou des difficultés dans l'accès aux soins.⁽¹⁾

Les consultations ont lieu **avec ou sans rendez-vous** :

*Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 18h
et le Samedi de 8h30 à 12h*

Vous pouvez prendre rendez-vous auprès du secrétariat des Urgences au : **02.51.53.30.41**
→ Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h et le vendredi de 8h30 à 16h

En dehors de ces horaires, vous pouvez joindre le service au **02.51.53.30.43**

OUVERTURE D'UN CENTRE DE SOINS NON PROGRAMMÉS

OÙ ? À la CLINIQUE SUD-VENDEE de FONTENAY-LE-COMTE, les lundis et vendredis, de 9h à 18h

POUR QUI ? Pour les patients sans médecin traitant

POUR QUOI ? Pour bénéficier d'une consultation rapide et des soins d'un médecin généraliste

QUI CONTACTER ?

APPELEZ LE 116 117

Un médecin régulateur évaluera la nécessité d'une consultation médicale et c'est lui qui proposera au patient, si besoin, un rendez-vous dans un délai de 48 h.

Ce centre est créé en complément du dispositif "CIRCUIT COURT" déjà existant au sein des Urgences du Centre hospitalier de Fontenay-le-Comte (lire article ci-contre).

Vous avez une demande de soins urgente et votre médecin n'est pas disponible ?

Le Centre Hospitalier en association avec la CPTS Sud-Vendée⁽²⁾ a développé le **dispositif « Circuit Court »** vous permettant de consulter un Médecin Généraliste au sein des locaux des Urgences.

Ce dispositif est accessible aux personnes ayant une demande de soins urgente et ne pouvant pas consulter de médecin généraliste.

Les consultations ont lieu **sans rendez-vous**, directement au service des Urgences du Centre Hospitalier :

*Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 18h
et le Samedi de 8h30 à 12h*

Vous serez orienté par une Infirmière d'Accueil et d'Orientation selon votre motif de venue.

⁽¹⁾ Un interne SASPAS n'a pas vocation à devenir votre médecin traitant.

⁽²⁾ Association regroupant des médecins libéraux, médecins hospitaliers et professionnels du paramédical.

LES NUMÉROS D'URGENCE

15
Urgences médicales (ou Samu)

17
Police ou Gendarmerie

18
Pompiers

114
Personnes sourdes ou malentendantes

115
Urgences sociales (ou Samu social)

116 117
Médecins en urgence, en semaine après 20h, les week-ends et jours fériés

112 Numéro d'urgence européen (permettant d'accéder au Samu, à la Police et aux Pompiers)

116 000
Enfants disparus

119
Enfance maltraitée

191
Sauvetage dans les airs

196
Sauvetage en mer

197
Alerte attentat, alerte enlèvement

39 19
SOS Femme Violences conjugales



L'Outil en Main

ATELIER

L'OUTIL EN MAIN
18 Zone Artisanale
les Champs Francs
85490 BENET

CONTACTS

Gilbert BIRONNEAU
06 70 07 88 38

Ghislaine BIGOT
06 52 04 51 46

[loutilenmainvsa@
gmail.com](mailto:loutilenmainvsa@gmail.com)

www.loutilenmain.fr

L'OUTIL EN MAIN VENDÉE SÈVRE AUTISE

RENCONTRE ET ÉPANOUISSEMENT DE 2 GÉNÉRATIONS

L'association a pour but l'initiation des enfants de 9 à 15 ans aux métiers manuels et du patrimoine, par des gens de métiers professionnels et/ou passionnés, anciens artisans ou ouvriers qualifiés retraités, avec de vrais outils au sein de vrais ateliers ; ces ateliers sont un lieu d'échanges et de transmission de savoir-faire mais également de valeur et de lien social.

ÉCHANGEZ & TRANSMETTRE

L'outil en Main permet aux jeunes de choisir leur avenir professionnel. À travers ces ateliers hebdomadaires, ils découvrent tout un panel de métiers différents qui facilitera leur orientation future. Certains se tournent vers l'apprentissage et se forment à un métier qu'ils ont découvert dans des ateliers.

DÉCOUVREZ L'OUTIL EN MAIN

L'accueil des enfants a lieu tous les mercredis à partir du 9 janvier de 14h30 à 17h en période scolaire



02 51 50 03 04
34 rue Rabelais
à FONTENAY LE COMTE

Prévention

Du mal être, des prises de risque et des mises en danger.

Accueil

Libre, accompagnement des jeunes et des parents dans un lieu accessible et convivial hors des institutions existantes : un lieu d'ancrage.

Soutien

- Psychologique auprès des Jeunes
- Aux relations familiales et à la parentalité
- Aux différents partenaires professionnels intervenant auprès des jeunes.

Ecoute

Spécifique favorisant l'expression des difficultés et de la souffrance.
Evaluation de la situation.

Orientation

Vers d'autres professionnels, et si besoin, accompagnement vers un relais, afin d'éviter les ruptures dans les parcours.

Pour les jeunes de 12 à 25 ans

Un lieu d'écoute gratuit et anonyme, mais aussi un lieu de soutien psychologique en toute confidentialité



OBECTIFS : Défendre les droits des personnes en situation de veuvage, les aider dans les démarches administratives, les représenter auprès des Pouvoirs publics

N° Vert : 08 00 00 50 25

Appel gratuit 7/7 de 11h à 23h depuis un poste fixe

SUR NOTRE COMMUNE

Étiennette GREAU 02 51 56 27 52

Aline BAROTIN 02 28 14 03 48

SUR LE PLAN DÉPARTEMENTAL

PERMANENCES

lundi de 10h à 17h et samedi sur rendez-vous
au 15, rue Anatole France à LA ROCHE SUR YON
Déplacements à domicile pour les personnes ne pouvant pas se déplacer



PENSONS À NOS VOISINS...

BRUITS, FUMÉE... !

Arrêté préfectoral pour la fumée : 12 SIDPC-DDTM 627 (du 26/11/2012) et Arrêté pour le bruit : 2013/MCP/06



Ne faisons pas subir à autrui ce que l'on ne voudrait pas subir : cris, bruits de moteurs intempestifs, aboiements de chiens... Une loi existe mais le bon sens de chacun doit pouvoir éviter bien des désagréments.

TRAVAUX DE BRICOLAGE ET JARDINAGE

HORAIRES fixés par arrêté préfectoral :

- › Jours ouvrables.....8h - 12h / 14h - 19h30
- › Samedis..... 9h - 12h / 15h - 19h
- › Dimanches et jours fériés 10h - 12h
- ↳ Travaux réalisés par des entreprises chez des particuliers selon horaires spécifiques : du lundi au vendredi de 7h à 20h, le samedi de 8h à 19h.
- ↳ Les auteurs de bruit (engin ou animal...) sont passibles d'une amende de 1500 € selon la durée et l'heure !



FEUX D'ARTIFICE PRIVÉS
ILS DOIVENT ÊTRE DÉCLARÉS
EN MAIRIE AU MOINS UN MOIS
AVANT LA DATE PRÉVUE !

ENTRETIEN VERT : À SAVOIR !

TAILLE DE HAIES

→ Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 m, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

ÉLAGAGE

→ En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au riverain qui doit veiller à ce que **rien ne dépasse de sa clôture sur la rue**. Les services municipaux, quant à eux, sont chargés de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique.

SALISSURES SUR LES ROUTES

→ Toute personne provoquant des salissures sur les routes doit procéder à leur nettoyage dans les plus brefs délais. En cas d'accident, sa responsabilité pourrait être engagée

EFFAROUCHEURS

L'usage des dispositifs d'effarouchement sonores destinés à protéger la production agricole est strictement restreint aux périodes de sauvegarde des semis et des récoltes :



- ↳ Lundi au vendredi 7h - 21h
- ↳ Samedi 8h - 21h
- ↳ Dimanche et jours fériés ... 8h - 10h / 18h - 20h

ABOIEMENTS

IL EST INTERDIT, de jour comme de nuit, de laisser un ou des chiens dans un enclos, sans que son gardien ne puisse à tout moment faire cesser ses aboiements prolongés ou répétés.



DÉJECTION CANINE

Sur la voie publique, les déjections canines peuvent provoquer des chutes aux conséquences parfois graves. De fait, il est interdit de laisser un chien faire des excréments contre les murs, sur les trottoirs, ainsi que sur les voies piétonnes et les espaces verts. Si cela n'est pas respecté, une amende peut vous être donnée.



Vous possédez un chien de première ou deuxième catégorie

Vous êtes concerné par la législation sur les chiens dangereux

Loi du 6 janvier 1999 - Arrêté du 27 avril 1999
Loi du 20 juin 2008 et ses décrets d'application

Chiens 1^{ère} catégorie

- Américain staffordshire terrier sans LOF*
- Mastiff sans LOF (boerbull)
- Tosa sans LOF

Chiens 2^{ème} catégorie

- Américain staffordshire terrier avec LOF
- Rottweiler avec ou sans LOF
- Tosa avec LOF

Vous avez l'obligation de déclarer votre chien à la mairie de votre lieu de résidence.



LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT TOUTE L'ANNÉE !

POUR NOTRE AIR ET NOTRE SANTÉ,
IL EXISTE DES SOLUTIONS FERTILES !

Un arrêté préfectoral réglemente l'usage du feu (barbecue, méchoui, brûlage des résidus, travaux agricoles) il est consultable en mairie ou sur le site de la préfecture de la Vendée www.vendee.gouv.fr

Des solutions alternatives existent :

BROYAGE

COMPOSTAGE

PAILLAGE



LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Face au développement invasif de cette espèce qui représente un réel danger pour la population, la communauté de communes de Vendée Sèvre Autise a décidé de prendre en charge la destruction des nids de frelons asiatiques sur son territoire. Si vous découvrez la présence d'un nid de frelons asiatiques le signaler à la mairie au plus vite !

COMMENT PIÉGER ?

- ➔ Installer le piège dès qu'il fait plus de 13°C à hauteur d'environ 1.5m, au soleil, dans un jardin, près d'un point d'eau, d'arbres fruitiers etc.
- ➔ Le remplir avec l'appât alimentaire classique : bière brune + sirop de cassis + vin blanc sec (répulsif abeille), contrôler le piège tous les 8-10 jours et renouveler l'appât.

Un nid regroupe des centaines de frelons et 6 à 8 reines qui vont s'enterrer aux premiers froids pour affronter l'hiver. En février, les reines vont sortir de terre et chacune est susceptible de construire un nouveau nid pour fonder une nouvelle colonie.

les Végéteries et les Ressourceries Végétales

Localisation des sites 2023 :

Quel que soit le site, le respect des consignes de tri et de dépôt des végétaux assurera la qualité du broyat utilisé par vous-même ou les agriculteurs partenaires.

Site	Coordonnées	Statut
ZA La Tomelle	46.46410, -0.96929	ouvert
Mouzeuil-Saint-Martin	46.452337, -0.871139	ouvert
Auchay-sur-Vendée	-	ouvert
Fontenay-le-Comte	-	prévu en 2023
Xanton-Chassenon	-	ouvert
Puy-de-Serre	46.555990, -0.651596	ouvre le 01/12/22
Saint-Hilaire-des-Loges	46.494185, -0.664877	ouvert
Benet	46.441610, -0.699859	prévu en 2023
Maillé	-	prévu en 2023

Ressourcerie Végétale
accès gratuit, horaires d'ouverture (au verso), dépôt de végétaux triés, retrait de broyat, animations...

Végétérie
parcelle agricole privée, accès gratuit 24h/24, dépôt de végétaux.

PIÉGEURS AGRÉÉS POUR LA DESTRUCTION DES ESPÈCES D'ANIMAUX CLASSÉES NUISIBLES

- ➔ Frédéric ROUGER (Agrément N° 852789)06 07 16 46 45 24, rue de la Cibulle, La Grande Bernegoue 85420 MAILLÉ
- ➔ Catherine LANDRY (Agrément N° 3730)06 62 60 20 22 20, Rue du four 85420 MAILLÉ





VOS PAPIERS

Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle **gouv.fr**
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect



MES DÉMARCHES!

à portée de clic!

Carte d'identité

- Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.
- J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.
- Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.
- Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.
- Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Passport

- Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.
- J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>
- J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.
- Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.
- Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.
- Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Permis de conduire

- Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.
- Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.
- En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie. En cas de perte, je la déclare en ligne : Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.
- Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>
- Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.
- Je reçois mon permis à mon domicile.



Certificat d'immatriculation

- Je peux faire une demande en ligne pour un/une :
 - Duplicata
 - Changement d'adresse
 - Changement de titulaire
 - Cession de véhicule **
 - Autre motif **
- Je fais ma demande en ligne <https://immatriculation.ants.gouv.fr>
- En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.
- J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler. Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre à l'acquéreur.
- Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.



- Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur <https://immatriculation.gouv.fr>, rubrique «services associés» puis où «immatriculer mon véhicule».
- Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.

** Uniquement en m'identifiant avec mon compte France Connect

MAIRIE 02 51 87 05 78

3 rue Mairie - 85420 MAILLE www.ville-maille.fr

Horaires d'ouverture au public

MAIRIE Du lundi au vendredi : 9h - 12h30

RDV AVEC LE MAIRE Du lundi au vendredi : 7h - 12h30



AGENCE POSTALE Du lundi au samedi : 10h15 - 12h
Fermé le mercredi

PACS Adressez-vous à la MAIRIE

LÉGALISATION DE LA SIGNATURE

Acte fait en mairie : le demandeur ne doit pas signer le document concerné avant de se présenter muni d'une pièce d'identité.

LISTES ÉLECTORALES

L'inscription sur les listes électorales se fait en mairie ou sur le site : www.services-public.fr

OBTENTION ACTES DE L'ÉTAT CIVIL

Pour l'obtention des copies et extraits d'actes d'état civil, adressez-vous directement à la mairie du lieu de naissance, de mariage ou de décès.

CASIER JUDICIAIRE (BULLETIN N°3)

Adressez-vous à : Casier Judiciaire National 107, rue du Landreau 44079 Nantes Cedex 1

NUMÉROS UTILES

ALLO SERVICE PUBLIC 39 39 www.service-public.fr

Site de la Préfecture www.vendee.gouv.fr

Site du Conseil Départemental www.vendee.fr

La réponse à vos questions sur : la formation, les papiers, le logement, le travail, la justice, la famille)

ASSISTANTE SOCIALE

Estelle CHAIGNEPAIN reçoit sur rendez-vous 02 51 53 67 40

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VENDÉE-SÈVRE-AUTISE

25, rue de la Gare - 85420 OULMES 02 51 50 48 80
www.cc-vendee-sevre-autise.com

CONCILIATEUR : MARTINE GODREAU 02 51 69 54 16

1^{er} et 3^e Mardis du mois à la mairie de Maillezais 9h15 - 12h

CORRESPONDANT OUEST-FRANCE

Danièle DRIOU 07 61 50 53 26 / Mail : d.driou@orange.fr

Annoncez vos animations sur www.infocale.fr

EAU (LA SAUR) 02 51 37 01 09

EDF 09 69 32 15 15

serviceclient@edf.fr Du lundi au samedi dès 8h et jusqu'à 20h
Urgence et dépannage électricité (Enedis) 09 72 67 50 85

GENDARMERIES 17

> BRIGADE DE MAILLEZAIS, 16 rue Saulnière 02 51 00 70 06

Mardi, jeudi et samedi 8h - 12h / 14h - 18h

FRANCE SERVICES : Carsat, CPAM, Pôle Emploi, MSA

A l'Agence postale de BENET 26 rue de la Combe

MAISON DE L'ETAT (SOUS-PRÉFECTURE) ET DDTM

16 Quai V. Hugo à FONTENAY-le-COMTE 02 51 50 14 20

TRANSPORT SCOLAIRE

Inscription transport scolaire sur aleop.paysdelaloire.fr

TRÉSOR PUBLIC - IMPÔTS - CADASTRE 02 28 13 04 80

Pl. Marcel Henri à FONTENAY-LE-COMTE 02 51 50 11 11

SOCIAL / FAMILLE

CAF : www.caf.fr 0 810 25 85 10

CPAM DE FONTENAY-LE-COMTE 36 46

5 Rue de l'Ouillette www.ameli.fr

RETRAITES Mardi de 9h - 12h / 13h30 - 16h

..... 3^e vendredi 13h30 - 16h

MSA (RETRAITES) 0 820 200 246

CICAS (RETRAITES) 0 820 200 246

76, rue des Loges à FONTENAY-LE-COMTE Vendredi 9h30 - 12h

MDSF (Famille/Senior) 02 51 53 67 00

9 rue de l'Ouillette à FONTENAY-LE-COMTE www.vendee-senior.fr

MISSION LOCALE SUD VENDÉE 02 51 51 17 57

47 rue Tiraqueau à FONTENAY-LE-CTE

www.missionlocalesudvendee.com

PÔLE EMPLOI À FONTENAY-LE-CTE

3 rue de l'Ouillette Tél. Candidat : 39 49

..... Tél. Employeur : 39 95

SANTÉ



MÉDECINS

MAILLEZAIS MAISON DE SANTÉ

Dr Philippe BRILLANT 02 51 00 72 60

Dr Hélène GANNIER (Homéopathie) 02 51 00 77 95

BENET

Cabinet BIOTTEAU et CASAMAYOU 02 51 00 96 56

DAMVIX

Dr CAPRON 3 rue du Centre 02 51 51 42 49

PHARMACIES

BENET ROSSI LAURENT 02 51 00 93 10

DAMVIX PHARMACIE DU MARAIS 02 51 87 14 25

MAILLEZAIS PHARMACIE DES PICTONS 02 51 00 71 28

INFIRMIERS

BENET

CENTRE DE SOINS 02 51 00 97 19

Pierre-Yves MARTIN & Sébastien LEBON 02 51 50 65 40

MAILLEZAIS MAISON DE SANTÉ

Christelle LARIGNON / Karine LUCAS / Flavie BERLAND 02 51 00 42 55

DAMVIX

Nathanaëlle PERU-AIMÉ / Aurélie GARREAU 02 51 87 10 22

CHIRURGIEN-DENTISTE

MAILLEZAIS MAISON DE SANTÉ

Dr Mathias BRILLANT 02 52 32 47 54

BENET

Dr Catherine GUICHARD 02 52 32 47 53

Dr Pascale LACOSTE 02 52 32 47 53

PÉDICURE - PODOLOGUE

BENET Aline PEREIRA 02 51 00 96 04

OSTÉOPATHE

MAILLEZAIS Pauline ROTURIER 06 30 26 44 54

HYPNOSE

MAILLEZAIS Olivia BEYRIE 06 27 22 84 77

MAIRIE DE MAILLÉ

3 rue Mairie - 85420 MAILLE
02 51 87 05 78 - www.ville-maille.fr
secretariat@maille85.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

MAIRIE

Du lundi au vendredi : 9h - 12h30

RENDEZ-VOUS AVEC LE MAIRE

Du lundi au vendredi : 7h - 12h30

AGENCE POSTALE

Du lundi au samedi : 10h15 - 12h

Fermé le mercredi

